

4244



ACTES

**Colloque sur les sources de l'histoire
démographique des pays du Sahel
conservées dans les archives
(Dakar, 9 au 12 mars 1987)**

Le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) a été créé en 1988 par le CILSS (Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel). Le CERPOD remplace l'Unité socio-économique et de démographie (USED) qui avait vu le jour en 1978.

Il est placé sous la tutelle de l'Institut du Sahel (INSAH) dont le siège est à Bamako (Mali).

Le CILSS compte neuf Etats membres : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Le CERPOD intervient également dans d'autres pays du continent.



CERPOD

B.P. 1530

BAMAKO

MALI

Tél : (223) 22 30 43 / 22 80 86

Fax : (223) 22 78 31

Composition : CERPOD

BP : 2713 - BAMAKO

Tél : (223) 22 78 20

Octobre 1994

CILSS
Institut du Sahel
Unité socio-économique
et de démographie (USED)

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Secrétariat général de
la Présidence de la République
Direction des Archives du Sénégal

ACTES

**Colloque sur les sources de l'histoire
démographique des pays du Sahel
conservées dans les archives
(Dakar, 9 au 12 mars 1987)**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
SEANCE D'OUVERTURE	3
THEME I : CONNAISSANCE DU PASSE DEMOGRAPHIQUE	
• Les sources démographiques de l'histoire de la Sénégambie	6
• Projet d'étude de la population congolaise de la période pré-statistique	18
THEME II : LES ARCHIVES DU PRESENT	
• Conservation des sources de l'indépendance Le cas du niger	22
• Expérience togolaise de récupération du recensement de 1970	23
• La conservation des sources contemporaines les archives du présent	32
THEME III : RECONSTITUTION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE	
• La reconstruction des patrimoines archivistiques nationaux	37
RAPPORT FINAL ET RECOMMANDATIONS 41	
Annexe 1 Calendrier de travail	52
Annexe 2 Liste des participants	55
Annexe 3 a) Extraits des journaux	58
b) Dépêches d'agences de presse	62

INTRODUCTION¹

A la demande de l'Unité-socio-économique et de démographie (USED) de l'Institut du Sahel/CILSS, j'ai entrepris la confection d'un répertoire des sources de l'histoire démographique des pays du Sahel.

Le Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) comprend huit Etats : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Pour répertorier ces sources, j'ai dû travailler dans les archives de l'AOF conservées à Dakar en ce qui concerne, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

Pour le Cap-Vert et la Gambie, j'ai dû travailler dans les institutions documentaires de Praia, et dans les archives nationales de Gambie.

Pour le Tchad, j'ai consulté les archives d'outre-mer à Paris et à Aix-en-Provence en France.

Les archives en Afrique et en France sont classées en séries, suites de documents de même nature à l'intérieur d'un même fonds.

J'ai dépouillé les archives, série par série, en retenant les cotes qui avaient trait à la démographie. J'ai consacré à chaque pays un répertoire constitué d'une introduction, de sources archivistiques, de sources imprimées et d'une bibliographie. J'ai également retenu l'AOF comme une entité à part à laquelle j'ai consacré un volume. Il est en effet difficile, voire impossible, de traiter autrement des dossiers relatifs à l'AOF et concernant plusieurs territoires à la fois. Le volume consacré à l'AOF a la même nomenclature que les autres volumes. Cependant, il a, en plus, une introduction générale sur les sources de l'histoire démographique.

J'ai fait suivre le répertoire de chaque série par une fiche portant en note, une analyse détaillée des dossiers pris à titre d'échantillons dans la série, pour ainsi donner au chercheur une idée des informations qu'il est susceptible de trouver dans les dossiers. J'ai également signalé, pour chaque série, l'importance qu'elle peut avoir pour la recherche démographique.

Il convient de signaler, qu'en ce qui concerne le Sénégal et les autres anciens territoires de l'AOF (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger), je n'ai travaillé qu'avec les archives de l'AOF. A aucun moment je n'ai eu à utiliser les archives du Sénégal, actuellement en cours de classement, ni les archives nationales de ces autres pays. Il est certain que chacun de ces dépôts recèle des sources fort riches sur la démographie.

En France, je n'ai pas non plus utilisé les archives d'outre-mer, pour les sources démographiques des anciens territoires de l'AOF susmentionnés.

Pour la Gambie, des recherches au Public Record Office de Londres auraient, sans nul doute, fourni des informations de la plus grande importance pour les sources de l'histoire démographique de ces pays.

Il est également à déplorer que je n'ai pu travailler aux archives d'outre-mer du Portugal, à Lisbonne, pour compléter les sources parcellaires du Cap-Vert.

¹Texte tiré de l'introduction rédigée pour "Sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives", série "Etudes et Travaux" de l'USED N°7 - 1986.

Pour éclairer de manière globale l'histoire démographique des pays du Sahel, il aurait fallu en effet travailler avec les sources complémentaires que recèlent ces dépôts susmentionnés.

Néanmoins, le répertoire ainsi réalisé rendra les plus grands services à tous ceux qui s'intéressent aux pays du Sahel en général et à leur histoire démographique en particulier. C'est par l'élaboration de tels répertoires que le CILSS aidera les archives à mieux faire connaître les sources dont elles ont la garde. C'est une contribution de taille au développement de la recherche.

C'est pourquoi je remercie très sincèrement M. Papa Syr Diagne, coordonnateur de l'USED et M. Nassour G. Ouaïdou, statisticien démographe à l'USED, pour la confiance qu'ils ont bien voulu me témoigner en me chargeant de la rédaction de ce répertoire.

Mes remerciements vont également aux responsables des services d'archives et de statistiques des pays où j'ai eu à travailler, notamment en Gambie, au Cap-Vert et en France.

Je dois enfin une dette à l'égard de tous ceux qui m'ont permis de faire ce travail dans les meilleures conditions et en particulier Monsieur le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République du Sénégal, Monsieur Jean Colin qui a bien voulu m'autoriser à faire ces recherches pour l'Institut du Sahel. Je l'en remercie très sincèrement.

Pour terminer, je souhaite que ce répertoire fasse l'objet de l'exploitation la plus judicieuse et serve de lien entre archivistes et chercheurs pour aider à la reconstitution de l'histoire des pays du Sahel.

Saliou MBAYE

Archiviste paléographe
Directeur des Archives du Sénégal

SEANCE D'OUVERTURE

Discours de Monsieur Madi KONATE

Directeur général p.i de l'Institut du Sahel

"Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Votre présence parmi nous à cette séance d'ouverture montre une fois encore l'intérêt que les autorités sénégalaises portent aux activités du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). En effet, c'est grâce au soutien de Monsieur le Ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence de la République que l'Institut du Sahel a pu bénéficier de la collaboration de la direction des archives du Sénégal pour l'élaboration du répertoire sur les sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives.

Ce travail réalisé par Monsieur Saliou M'BAYE, impressionnant par son volume et sa qualité, constitue le document de base de ce colloque qui nous réunit aujourd'hui.

Cet intérêt évoqué plus haut est une constance de la politique de coopération du Sénégal. Il faut, du reste, rappeler que son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République exerce actuellement la présidence du CILSS.

Soyez donc, Monsieur le secrétaire d'Etat, notre interprète auprès des autorités et du peuple sénégalais pour leur transmettre nos remerciements les plus sincères et notre profonde gratitude.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

Le document de référence de ce colloque est un précieux instrument de travail pour tous les chercheurs qui s'intéressent à la dynamique des populations sahéliennes. En effet, les mouvements migratoires forcés et spontanés, l'état nutritionnel et sanitaire des populations, les statistiques scolaires, les listes électorales, l'état civil, les problèmes de main-d'œuvre, etc. sont largement mentionnés et donnent ainsi une photographie des populations du Sahel à un moment déterminé de leur existence. Cependant, s'il s'avère indispensable aux chercheurs, le répertoire s'adresse également aux décideurs auxquels il apporte des éléments nécessaires à l'élaboration de politiques économiques et sociales plus appropriées.

C'est en s'appuyant sur la connaissance du passé que l'on peut mieux gérer le présent et, partant, mieux préparer l'avenir de nos sociétés. Cela explique Mesdames, Messieurs, le caractère pluridisciplinaire de nos travaux et leur grande ouverture sur le plan géographique. Il me plaît, à cet égard, de souligner la présence parmi nous de chercheurs de pays africains non membres du CILSS comme la Côte d'Ivoire, le Togo et le Congo.

Je souhaite vivement que les confrontations et les échanges d'idées de différents spécialistes : historiens, archivistes, démographes, statisticiens, géographes, documentalistes, juristes, sociologues et j'en passe, permettent une meilleure compréhension de l'évolution des populations sahéliennes. Jusqu'à présent, l'étude de la démographie africaine a souffert d'une trop étroite dépendance des modèles et des perspectives dérivés des expériences autres que africaines. Le moment semble arrivé pour construire une vision du passé démographique africain basé sur les sources qui traitent des populations africaines.

Ce colloque de Dakar devra également se pencher sur des sujets préoccupants tels que la conservation des archives, et réfléchir sur la meilleure façon de continuer le travail commencé.

Je voudrais, à ce sujet, vous réaffirmer Mesdames et Messieurs, la disponibilité totale de l'Institut du Sahel à aider à la mise en place de réseaux de recherches sur la population et le développement dont l'une des composantes serait axée sur l'histoire démographique et ses implications sur le développement socio-économique."

***Discours de Monsieur Mbaye DIOUF,
Secrétaire d'Etat aux Ressources animales du Sénégal***

"Monsieur le Directeur général de l'Institut du Sahel,
Excellences Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les participants,

C'est pour moi un plaisir de vous souhaiter, au nom du chef de l'Etat, le président Abdou DIOUF, Président en exercice du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, la bienvenue en terre sénégalaise.

Notre pays en effet, s'honneur de recevoir les assises de votre séminaire consacré à l'étude des sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives. C'est l'occasion pour moi de remercier le directeur général de l'Institut du Sahel et de féliciter le coordonnateur de l'Unité socio-économique et de démographie d'avoir fait entreprendre la collecte, l'analysé et la publication des données démographiques conservées dans les archives.

Cette somme d'informations amassées par le directeur des archives du Sénégal vient conforter tous ceux qui croient à la possibilité et l'impérieuse nécessité de la reconstitution de l'histoire de nos pays, histoire commune scellée par une destinée commune et tournée vers un avenir commun qui sera celui du Sahel vert.

Votre séminaire, à plus d'un titre, retient l'attention de notre gouvernement. C'est la première fois, en effet, que chercheurs, statisticiens, démographes et archivistes se réunissent pour déterminer ensemble ce que doit être la contribution des uns et des autres à l'avancement des sciences humaines et sociales et partant au développement économique et social de nos pays.

La population est considérée comme ayant une influence particulièrement importante sur le développement économique et social. C'est pourquoi son étude est devenue une nécessité de l'heure pour les chercheurs afin que les résultats de leurs investigations soient mis à la disposition des décideurs. Je sais, pour avoir parcouru le répertoire, que vous avez une vue large

du phénomène démographique et que vous vous penchez sur tous les aspects de la dynamique des populations : mouvements migratoires forcés ou spontanés, état sanitaire des populations, statistiques scolaires, listes électorales, état civil, état de la main d'oeuvre, sécheresse et situation alimentaire. C'est tout un programme et je souhaite qu'il soit accompli.

Cependant je voudrais attirer votre attention sur une question fort préoccupante à l'heure actuelle. Il s'agit de la conservation du présent. Tout devra être mis en oeuvre pour que les documents en général et particulièrement ceux qui sont produits par les services de la statistique soient collectés, traités et bien conservés. C'est à ce prix que nous donnerons à l'avenir un passé.

Il faudra également que notre séminaire se penche sur la reconstitution du patrimoine archivistique de nos pays, particulièrement en ce qui touche la démographie. Enfin, et c'est la préoccupation de l'Institut du Sahel et partant de l'USED, il faudra que les équipes pluridisciplinaires de chercheurs voient le jour et en mettant ensemble leurs expériences et leur savoir-faire, fassent progresser la recherche dans le Sahel. Ce séminaire constitue, incontestablement, l'illustration de cette solidarité de la recherche et je souhaite que la flamme allumée à Dakar soit constamment ravivée et revigorée pour que le Sahel reverdisse et que la créativité pousse à l'action et au progrès.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le séminaire sur les sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives."

THEME I : CONNAISSANCE DU PASSE DEMOGRAPHIQUE

LES SOURCES DEMOGRAPHIQUES DE L'HISTOIRE DE LA SENEGAMBIE,

PAR C. BECKER, M. DIOUF ET M. MBODJ

Jusqu'à une époque récente, une grande lacune de l'histoire de l'Afrique subsaharienne a été l'oubli des données relatives à la population, aux étapes de sa mise en place, aux mouvements et aux dynamiques qui ont assuré à cette vaste région sa configuration humaine actuelle. Il s'agit d'une omission dans les thématiques générales mises en oeuvre par les historiens de l'Afrique, mais surtout du faible intérêt manifesté pour la collecte de tous les types de documents et de sources historiques qui évoquent la population et sa répartition dans l'espace.

En raison d'une définition très restrictive de la démographie historique, on a implicitement, et souvent explicitement affirmé que la démographie historique africaine est impossible à constituer comme discipline, en raison de l'absence -jugée insurmontable- des sources.

Dans le cas du Sénégal, les travaux académiques sur l'histoire du peuplement ou de la population sont très rares et ont surtout trait au 20^e siècle (LACOMBE, 1970; METGE, 1966 a et b; VERRIERE, 1965; CURTIN, 1975; PELISSIER, 1966). On doit noter surtout la contribution remarquable d'un géographe, PELISSIER (1966) qui introduit tous les chapitres de son ouvrage sur les civilisations agraires sénégalaises en décrivant les étapes de l'implantation des groupes humains, à l'aide des données alors disponibles et surtout des résultats de ses enquêtes personnelles.

On peut régler un problème de terminologie, concernant les mots "population" et "peuplement". Nous acceptons les définitions classiques de ces deux termes, le premier ayant une signification plus strictement démographique, et le second désignant "à la fois les modalités selon lesquelles un territoire reçoit sa population et les résultats de ce processus quant à la répartition géographique qui en résulte" (PRESSAT, 1979, p.150) (1). Le deuxième terme est privilégié, car il implique davantage une dynamique et semble donc plus approprié dans le cadre d'une analyse historique. En outre ses connotations sémantiques ne sont pas aussi nettement démographiques que celles de "population"; de ce fait, il est plus apte à qualifier l'objet d'une histoire globale de la population qui n'est qu'en partie statistique. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le fait que la démographie historique africaine, et sénégalaise en particulier, ne peut s'appuyer que sur des données numériques rares, imparfaites, relatives surtout au dernier siècle où les sources restent d'utilisation délicate, extrêmement fragmentaires auparavant lorsqu'elles ne sont pas tout à fait absentes. La démographie historique s'y élabore donc selon des méthodes propres, consciente de ses limites incontournables, suivant des voies ouvertes par des travaux récents. La conviction exprimée en définitive est que le recours à des sources non conventionnelles permet d'avancer des hypothèses fondées, de délimiter avec précision des espaces peuplés durant certaines périodes de l'histoire, et même de proposer parfois des estimations chiffrées raisonnables pour quelques époques et régions.

Ainsi, voulons-nous affirmer fortement que l'étude de la population, des étapes et des modes de peuplement est un passage obligé dans la restitution du passé par une histoire globale des formations sociales. Quelle que soit la dénomination donnée à cette étude et à la discipline historique particulière qui la réalise, elle ne peut être entamée et menée à bien que dans une perspective pluridisciplinaire. Plus, ce chapitre important de l'histoire générale peut être écrit avec une exigence statistique réelle, mais ne se limite jamais à une description démométrique et n'est de toute façon qu'en partie statistique.

C'est pourquoi, avant une présentation succincte des sources démographiques de l'histoire sénégambienne, on a voulu préciser que l'histoire démographique est une histoire des peuplements qui comporte des éléments statistiques plus ou moins abondants selon les périodes, mais qui ne se limite jamais à des données chiffrées en raison même de la nature des sources utilisables et des objets ou thèmes possibles de cette histoire.

Nous distinguons trois périodes principales, qui peuvent faire l'objet de subdivisions plus précises : la préhistoire et la protohistoire; la période "précoloniale"; la période coloniale.

I. PREHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE

Bien que les zones d'ombre restent nombreuses pour cette très longue période (rareté des fouilles, faible nombre des datations qui laissent subsister des problèmes importants de chronologie quant au début et à la fin des sous-périodes), des progrès décisifs ont été enregistrés.

1. Alors qu'il y a quinze ans, la carte des sites connus ne figurait qu'environ 80 sites néolithiques et presque aucun site paléolithique, et laissait croire à une concentration du peuplement néolithique aux environs de Dakar-Thiès et à la faiblesse extrême du peuplement paléolithique, les travaux récents ont démontré la fausseté de ces hypothèses admises. Ainsi les prospections entreprises durant les quinze dernières années permettent déjà de conclure à l'importance du peuplement paléolithique dans les régions sérieusement prospectées, et aussi à la force du peuplement néolithique. Il est de toute façon possible de poser de façon nouvelle la question du peuplement sénégambien lors de la préhistoire et de proposer des hypothèses sur sa répartition et sur les densités dans certains secteurs. Mais la prospection reste incomplète pour diverses régions, et de fait, la carte des sites et des implantations préhistoriques est encore loin d'être achevée.

2. Il y a quinze ans, la carte de la protohistoire ne figurait qu'une centaine de stations mégalithiques au Sénégal et une cinquantaine en Gambie, moins de 30 sites de tumulus de sable dont 10 seulement bien localisés et décrits, quelques sites d'habitat ancien sur la Vallée du Sénégal, plusieurs groupes d'amas coquilliers sur le littoral avec des tumulus coquilliers sur l'estuaire du Saalum; le reste du pays -soit plus de la moitié du territoire- était considéré comme totalement vide des vestiges protohistoriques (MAUNY, 1961; BECKER et MARTIN, 1973). Ici également, l'examen des données disponibles en 1968 pouvait accréditer des idées erronées, à savoir que la population était absente dans de vastes zones lors de la protohistoire, et que les densités étaient faibles dans les secteurs où des sites avaient été repérés. Or les prospections réalisées à partir de 1969 ont abouti à des conclusions tout à fait différentes (MARTIN et BECKER, 1981; 1984). Elles ont à leur tour suscité des fouilles archéologiques, qui ont apporté des informations originales dont certaines intéressent la paléodémographie.

Ainsi pour cette période, a-t-on démontré que le recensement intégral des sites, des monuments et des vestiges, par des prospections systématiques qui ont souvent été guidées par les traditions orales et accompagnées par une collecte des renseignements traditionnels, permet une description de l'espace sénégambien lors de la protohistoire. La carte actuelle des sites montre une occupation importante du territoire et une répartition assez équilibrée du peuplement à proximité des axes hydrographiques dont beaucoup sont aujourd'hui à l'état fossile. Nous avons tenté une analyse statistique des résultats de ce recensement (MARTIN et BECKER, 1974; 1978; 1984; BECKER, 1984) et suggéré une représentation cartographique des données (MARTIN et BECKER, 1974; 1977; 1981; 1984; BECKER, 1984), où l'on manifeste l'abondance des gisements, mais également l'importance des populations qui en furent les auteurs. Ces cartes mettent en évidence des densités relatives de sites et de monuments qui sont à mettre

en relation avec les densités démographiques. Malgré les problèmes qui se posent et les réserves que nous avons émises (BECKER, 1984), il est légitime d'utiliser deux méthodes pour évaluer le poids des populations de la protohistoire : la première, qui vaut pour les zones où les sites se composent de monuments dénombrables, consiste à calculer par petits secteurs le nombre de monuments au km²; la seconde tient en une comparaison entre le semis des sites protohistoriques et celui des villages actuels. Par ces méthodes et par la lecture de la carte des sites et monuments, on arrive à des conclusions, ou plutôt à des hypothèses fondées à propos des densités de la protohistoire.

Les fouilles archéologiques, menées surtout dans trois des cinq zones protohistoriques, ont donné lieu à des datations indispensables pour fixer le cadre chronologique et ont apporté des informations précieuses sur les civilisations matérielles et les coutumes funéraires. Elles ont aussi fourni de nombreuses indications utilisables par la paléodémographie. Ainsi sait-on que les tumulus coquilliers des îles du Saalum contenaient en moyenne les restes d'une vingtaine d'individus (7 tumulus fouillés, avec 1,3,5,13,40,41,68 inhumations, soit une moyenne de 24) et l'on peut donc estimer la population inhumée sous les 903 tumulus recensés à environ 20000 personnes (DESCAMPS et THILMANS, 1982). Les travaux de la zone mégalithique ont révélé pour plusieurs monuments, la moyenne des inhumations multiples et simultanées : 10,28 et 56 corps dans les cercles à Sine-Ngayène, 56 dans une tombelle du Nord-Est, à Saré Diouldé. En ne prenant en compte que les fouilles scientifiques récentes, sur 14 monuments, la moyenne des inhumations par monument est de 12. Mais il faut d'autres travaux archéologiques pour avancer des conclusions assurées quant au chiffre de la population inhumée dans les 16790 monuments dénombrés dans la zone des mégalithes, quant aux répartitions par sexe, aux maladies des hommes d'autrefois et aux âges à la mort. Dans la zone des tumulus (1444 sites et 6868 tumulus de sable répertoriés), les fouilles sont trop rares à ce jour, mais les deux monuments étudiés récemment ont livré plusieurs inhumations (4 ou 5 à Ndalane, et 3 à Sintiou Kodel).

On peut conclure aujourd'hui que la Sénégambie a connu une occupation humaine importante et continue, depuis le néolithique jusqu'à nos jours. On connaît les modalités des implantations qui suivaient un réseau hydrographique fonctionnel et bien marqué. On sait aussi, en considérant la taille, la configuration et le matériel archéologique de certains sites, que des centres notables existaient durant le premier millénaire et les premiers siècles du second millénaire, constituant sans doute des villes, véritables capitales commerciales, économiques et parfois politiques. Cependant, beaucoup reste à faire : des fouilles nouvelles avec des datations multiples sont nécessaires, mais également des prospections complémentaires dans les zones à monuments -où sont à rechercher les sites d'habitat et les cimetières ordinaires-. Elles doivent être accompagnées les unes et les autres d'une collecte méthodique de toutes les traditions et des "vestiges" qui concernent les populations anciennes, les migrations et les brassages qui sont à l'origine des ensembles humains de la Sénégambie.

II. LA PERIODE "PRECOLONIALE"

Il n'est pas possible de discuter ici l'usage du terme "précolonial" et de préciser la périodisation adoptée. Toutefois disons que cette période va de la fin de la protohistoire et de la mise en place des peuplements actuels jusqu'à la fin du 19^e siècle. Elle n'est donc couverte qu'en partie par les sources européennes qui apparaissent à partir du milieu du 15^e siècle. Les siècles précédents sont éclairés par d'autres sources, qui sont principalement les traditions et les vestiges archéologiques (Voir BECKER, 1982 a).

On peut retenir plusieurs sous-périodes et signaler les sources démographiques disponibles, ainsi que les thèmes possibles d'une histoire démographique.

1. 13è au 15è siècle

Les sources démographiques classiques sont absentes jusqu'au 18è siècle et donc pendant cette sous-période. Cependant, on trouve quelques indications dans les sources arabes, mais celles-ci sont difficiles à interpréter et ne concernent que la Vallée du Sénégal et ses villes.

a) Les traditions orales représentent les sources principales. On peut distinguer quatre types principaux qui apportent chacun des informations démographiques originales et sont à confronter entre elles :

-les traditions villageoises remontent à cette époque, citant toujours le nom et la provenance du fondateur, les noms des compagnons de celui-ci et donnant souvent l'itinéraire de la migration. Elles évoquent aussi la présence (ou l'absence) de peuplement antérieur, l'existence de villages voisins et de droits fonciers. Elles comportent des généalogies et des listes des chefs successifs.

-les traditions familiales, très peu interrogées, permettent de suivre les trajets des familles, leurs migrations et leur dispersion. Elles insistent sur le rôle des familles dans l'histoire des entités politiques, quand on se trouve dans les pays à structure étatique; elles possèdent une profondeur moindre ailleurs et n'atteignent guère cette époque ancienne.

-les traditions provinciales concernent les pays organisés politiquement et insistent sur l'origine des chefferies locales et sur le rôle des principales familles ("rois", détenteurs de charges). Comme pour les traditions précédentes, les généalogies peuvent atteindre et éclairer cette période ancienne.

-les traditions dynastiques sont les mieux connues et sont parfois très riches. Elles renseignent sur les familles régnantes, les migrations originelles qui les ont menées dans leurs pays, les étapes de la prise du pouvoir, les groupes sociaux et leur place dans le pays, l'origine des familles détenant les charges ou les droits, les crises et les conflits. Ces traditions sont souvent bien conservées et survivent peut-être davantage chez les descendants des familles royales que chez les griots. Elles atteignent une précision généalogique certaine, étonnante dans certains cas. Elles sont à confronter également aux autres traditions, qui éclairent certains événements d'une manière différente.

Ces traditions ont été très peu interrogées et, outre un travail de collecte, il convient d'opérer une relecture des traditions déjà publiées et d'accorder une attention aux thèmes démographiques. Toutefois, il est assuré qu'elles renseignent sur les mouvements migratoires, l'occupation de l'espace, les densités, mais aussi sur la nuptialité, la fécondité, la mortalité de certaines familles qui peuvent être suivies par leurs généalogies.

b) L'archéologie constitue sans doute une source très riche pour la période qui marque la transition entre la protohistoire et l'histoire des sociétés actuelles. Elle a été très peu mise à contribution. On connaît un grand nombre de vestiges : ruines de puits, vestiges de villages, amas d'ordures dont la durée d'édification a été très longue, amas coquilliers, dépôts de scories ou de matériel métallurgique, tombes et cimetières. Si les cimetières ne sont pas toujours des sources "exploitables", par contre les dépôts d'ordures ménagères représentent des vestiges susceptibles d'éclairer l'histoire matérielle et peut-être aussi l'histoire démographique.

c) Les sources européennes qui ont un intérêt démographique se limitent essentiellement à la cartographie. On voit dans l'ouvrage de Y. FALL l'usage qui peut en être fait pour la connaissance de certaines régions, de leur population, de leurs activités économiques et commerciales, des centres urbains (FALL, 1982). Les renseignements fournis par la cartographie européenne sont à confronter à ceux qu'apportent souvent les sources arabes sur les mêmes régions. Celles-ci se limitent à la Vallée du Sénégal où elles citent les principales localités dont l'identification n'est pas toujours possible.

Il faut considérer ces diverses sources comme complémentaires, mais toutes utiles à l'histoire démographique. Néanmoins, les traditions sont ici les sources les plus importantes.

2. Milieu du 15^e à la fin du 16^e siècle

Pour cette période, les traditions orales continuent à représenter la source principale de l'histoire démographique sénégambienne. Toutefois les documents européens (archives assez rares et dispersées, documents cartographiques, et surtout relations des voyageurs ou de commerçants) apportent également des données précieuses, mais sont dans beaucoup de cas difficiles à interpréter et imprécis. Les vestiges archéologiques sont aussi nombreux, mais sont encore très peu connus. Notons que les documents européens, parfois postérieurs, évoquent des données traditionnelles relatives à cette période et parlent ainsi des événements politiques et des migrations, et de ce fait renseignent sur les mouvements de population qui ont abouti à des changements socio-politiques et socio-démographiques.

Les sources européennes sont valables pour les pays côtiers et les abords de la vallée. Ailleurs, les traditions et les restes archéologiques constituent en général les sources uniques qu'il faut collecter et confronter. Ces sources ont trait d'abord à l'histoire, voire à certains aspects seulement de cette histoire, mais peuvent informer sur les peuplements, leur répartition et leurs mouvements. A cette époque, l'étude de thèmes particuliers, dont l'intérêt démographique est évident, est possible : débuts de la traite atlantique, modification de la traite trans-saharienne, conditions climatiques, conditions sanitaires, création des villages, relations entre les Etats et conflits armés internes ou externes qui ont une incidence sur la mortalité et la mobilité des peuplements, migrations familiales et dispersions des groupes statutaires dont les généalogies rendent compte, rôle et importance des capitales ou des centres commerciaux mentionnés dans les textes européens.

3. 17^e et 18^e siècle

On n'insistera pas ici sur cette période, car elle a fait l'objet d'études où des résultats sont présentés (BECKER, 1982a et b; 1985a; BECKER et MARTIN, 1975). Cependant, rappelons que les sources européennes deviennent plus abondantes : certaines d'entre elles ont un intérêt démographique immédiat (recensements d'ADANSON du milieu du 18^e; chiffres de population avancés dans certaines relations pour les villages, les armées ou les comptoirs; discussion de GOLBERRY sur la population de l'Afrique) (ADANSON, 1980; GOLBERRY, 1802).

Soulignons aussi que les traditions sont très vivaces et riches, et que l'éclairage apporté par les textes européens est différent et complémentaire apportant souvent des données chiffrées.

On a essayé de montrer que les sources disponibles permettent dès à présent de conclure qu'à partir du 16^e siècle, les changements démographiques sont à mettre en liaison avec la modification des circuits commerciaux et économiques ; ainsi, les courants migratoires

tiennent compte de l'orientation nouvelle du commerce, et de multiples fondations de villages, de provinces et de royaumes viennent alors changer la carte de la population sénégambienne. Mais après 1670 et durant le 18^e siècle, le développement de la traite atlantique et l'adaptation du commerce trans-saharien s'accompagnent de transformations profondes des structures du peuplement et des caractéristiques socio-démographiques des populations.

Les thèmes évoqués pour la période précédente peuvent être développés considérablement, à l'aide des sources plus nombreuses et plus variées. Parmi ces thèmes, on dispose de beaucoup d'informations sur le volume de la traite atlantique, et sur la population capturée ou échangée en Sénégambie, puis déportée vers les Amériques (taux de masculinité, mortalité, âges). De même, on sait que des mouvements migratoires importants ont modifié les équilibres démographiques, et qu'à l'intérieur des entités politiques, l'importance et la composition des groupes statutaires change profondément. Enfin, on dispose de données sur les conditions écologiques, les crises climatiques et les crises de production, les crises sanitaires et les épidémies, les crises politiques qui ont entraîné des exodes parfois considérables.

L'ensemble des sources permet de suivre un mouvement de la population vers le sud, un resserrement de celle-ci dans les parties centrales des royaumes avec un abandon des zones frontalières, une concentration vers l'ouest du pays, mais surtout des mutations socio-démographiques importantes.

Toutes les sources n'ont pas encore été interrogées. Mais certaines devraient être privilégiées : nous avons ainsi noté la valeur des documents cartographiques (BECKER et DIALLO, 1983) et de documents plus modestes comme des routiers, pour une histoire des implantations humaines (BECKER, 1985b). Il faut aussi assurer la confrontation des différents témoignages, pour montrer que l'histoire démographique est possible et que ses résultats indiquent une évolution générale et des évolutions particulières à l'intérieur de la population sénégambienne.

4. Le 19^e siècle

Les mouvements démographiques du 19^e siècle et la situation du peuplement au début de la période coloniale ont été évoqués longuement (BECKER, 1985a). Pour ce siècle, les sources statistiques apparaissent pour certaines zones, et l'on effectue les premiers dénombrements administratifs. Ceux qui sont réalisés à la fin du siècle, en 1891 et 1895, sont parfois très précis et nominatifs. De même, les registres paroissiaux de Saint-Louis et de Gorée -qui fournissent quelques données pour la seconde moitié du 18^e siècle- s'avèrent très utiles, mais sont incomplètes et couvrent de manière très inégale la seule population chrétienne. De même, il existe de nombreuses pièces d'état civil et les fonds notariaux qui mériteraient une étude approfondie. Enfin, les traditions orales, qui évoquent des événements plus proches du présent, deviennent étonnamment précises et permettent des reconstitutions généalogiques, des descriptions précises sur les créations ou les destructions de villages ainsi que sur les mouvements migratoires et leur ampleur, enfin sur les mutations socio-démographiques et religieuses.

Les documents écrits-en particulier les premiers rapports administratifs, militaires et politiques- sont à relire dans une perspective démographique : ils comportent fréquemment des notations sur la population des villages et des régions, sur la situation sanitaire, sur les mouvements migratoires. Ils sont à confronter avec les traditions, les documents plus directement démographiques, mais aussi les documents cartographiques qui retracent le semis des villages lors de la conquête et des premières reconnaissances de l'intérieur. Il apparaît que la documentation est plus riche, d'un point de vue strictement démographique, pour la population

des comptoirs, des premiers postes et des escales. Mais l'étude de l'ensemble des sources permet une reconstitution de l'histoire démographique pour beaucoup de pays de l'intérieur.

On a mentionné plusieurs thèmes démographiques importants: les guerres et les migrations liées à la pénétration coloniale (guerres de la conquête, guerres civiles et/ou religieuses), la modification des groupes statutaires après la suppression du commerce des escales vers les Amériques, l'essor urbain, la répartition des villages et des peuplements, l'évaluation des densités régionales, les crises de subsistance, les crises sanitaires (BECKER, 1985a).

Au cours de cette période, les sources sont devenues plus abondantes, mais beaucoup d'entre elles sont à peine connues. Il est certain que le peuplement rural, l'essor urbain, les faits migratoires peuvent être analysés en termes socio-démographiques. Les sources permettent de discerner l'intervention des différents groupes dans la vie économique, politique et religieuse, leur participation à une nouvelle répartition des hommes dans l'espace, et la préparation des stratégies du siècle colonial. Un très grand effort de collecte de données est indispensable pour suivre les cheminements des principaux groupes et des familles, pour décrire les crises de natures diverses, et pour chiffrer et comprendre les mouvements sociaux.

III LA PERIODE COLONIALE (1900-1960) ET L'EVOLUTION DEPUIS L'INDEPENDANCE

Deux notes annexes concernent essentiellement cette période, qui a été étudiée plus en détail dans un article récent (BECKER, DIOUF et MBODJ, 1985). Les documents utilisables sont extrêmement nombreux, même s'ils ne sont pas strictement démographiques, en général, jusqu'au milieu du siècle. Nous en avons publié un grand nombre (BECKER et al., 1983), mais beaucoup de documents postérieurs aux premiers recensements administratifs ont été mal conservés ou, peut-être, dorment dans des dépôts : citons par exemple le cas de recensements nominatifs de nombreux centres urbains qui viennent d'être transférés récemment de Saint-Louis à Dakar et dont on ne connaît pas l'existence. Insistons aussi sur le fait que les sources orales sont très importantes pour suivre la constitution du tissu des villages ruraux : elles précisent les modalités de la dispersion d'anciens centres de peuplement où les densités considérables ont suscité des migrations (parties septentrionales et centrales du pays wolof, pays sereer, et également d'autres régions), et elles permettent de suivre les migrations, les créations de villages dans le sud et l'est du bassin arachidier, ainsi que dans les autres parties du pays; elles donnent aussi des renseignements sur les migrations entre les diverses colonies : Sénégal et Gambie, Sénégal et Mauritanie, Mali, Guinée, Guinée-Bissau.

Les résultats des travaux déjà menés manifestent que la situation présente du peuplement est fort différente de celle qui prévalait au début du 20^e siècle. La dynamique des migrations, liées au "boom arachidier", avec des migrations internes et des arrivées de migrants venus du Mali et de Haute-Volta surtout (l'actuel Burkina Faso), a changé la configuration humaine de nombreuses régions et a provoqué la conquête ou la reconquête de certains espaces abandonnés. L'intervention coloniale européenne a essayé de canaliser ces mouvements sans y parvenir pleinement, et n'a donc contrôlé qu'en partie l'occupation du territoire. Les tentatives dans le domaine de la santé sont loin d'avoir obtenu les résultats escomptés, la croissance de la population restant assez lente et la mortalité très forte suite aux nombreuses épidémies et aux endémies qui sévissent. L'attitude par rapport au problème de la captivité-favorisant l'émancipation et suscitant la création de quelques villages de liberté seulement au Sénégal ne parvint à modifier que très faiblement les équilibres socio-démographiques antérieurs. Enfin les faits les plus caractéristiques sont assurément une croissance urbaine accélérée qui est bien éclairée par les sources archivistiques, ainsi que le développement considérable du rôle des familles musulmanes, en particulier de celles qui ont fondé les confréries : c'est sous la

mouvance de ces chefferies que se situèrent les membres des autres groupes sociaux, que s'organisèrent de nombreux mouvements migratoires et que s'élaborèrent les nouvelles stratégies économiques et sociales.

On a voulu montrer par cette présentation rapide des sources que l'élaboration d'une histoire démographique sénégambienne (et africaine) est possible, au delà même de l'époque pour laquelle les sources classiques existent. L'importance des sources et leur grande variété démontrent que de multiples études particulières, puis générales sont à réaliser. S'il faut garder à l'esprit le contexte de chaque série de données, opérer leur critique et leur recouplement, affecter à chacune un coefficient de confiance et de valeur démographique, il est certain que l'analyse et l'interprétation de ces séries constituent la tache de l'histoire démographique. Les analyses régionales en cours, sur l'histoire du peuplement de la vallée et sur l'évolution démographique du bassin arachide, montreront les champs et les possibilités de cette "histoire démographique" ou "démographie historique" : elles s'accompagnent nécessairement d'une réflexion sur les méthodes de la discipline et sur son statut à l'intérieur d'une anthropologie générale.

ANNEXE 1

NOTES SUR LES RECENSEMENTS ET LES ENQUETES DEMOGRAPHIQUES AU SENEGAL

Alors que les établissements de Saint-Louis et de Gorée connaissent les débuts de l'état civil dans le premier quart du 19^e siècle du moins pour certaines catégories de la population, les pays eux-mêmes ne commencent à faire l'objet de recensements ou de comptages administratifs qu'à partir de la seconde moitié de ce siècle. Pour les centres urbains, administratifs et militaires, qui sont créés ou développés par les autorités coloniales, les renseignements d'état civil se généralisent également à ce moment, mais concernent surtout la population européenne.

On peut retenir cinq moments principaux dans la réalisation des premiers documents d'intérêt démographique et signaler que la valeur des recensements est inégale selon les régions : parfois des recensements nominatifs détaillés, portant des indications socio-démographiques intéressantes, existent mais souvent ce sont les seules récapitulations des villages, de leur population totale, avec quelquefois la mention du chef, de l'ethnie et de la religion. Les cinq moments sont :

- 1862 à 1867 - Recensements des pays voisins de Dakar et de Thiès (Jander en 1862; Jander, Cap-Vert, Dakar-Rufisque, Thiès, Pays noon, ndut, saafen, palor en 1865; Joal en 1867).
- 1875/1877 - Recensements des mêmes pays pour lesquels les données de base ne semblent pas conservées hormis les récapitulations. Cependant, on trouve les recensements des cantons de Rufisque-Bargny, de Dakar, du Waalo et des environs de Saint-Louis. On possède aussi les recensements du Fuuta (Podor et Matam) en 1876-77.
- 1891/92 - Premiers recensements de la plupart des pays de l'intérieur qui ont signé alors un traité de protectorat : Bawol, Jolof, Siin, Saalum, Rip, Naani, Wuli, Basse et Haute Casamance, Jobas, Jegem, Mbadan, Sandok, Jaganaaw. Bien que les limites territoriales restent assez imprécises, on constate que ces documents ont souvent un grand intérêt et permettent des comparaisons avec des données plus récentes et avec la situation actuelle. Cependant des lacunes existent pour quelques régions où les documents n'ont pas été retrouvés.
- 1895/97 - Recensements des mêmes pays de l'intérieur dont les résultats sont récapitulés et rassemblés. Si les circonscriptions sont mieux définies, les données recueillies sont souvent moins précises qu'en 1891/92. Souvent on ne trouve que les chiffres globaux par villages et unités administratives, et les chiffres font défaut pour plusieurs pays. Les pays où il s'agit des premiers recensements sont le Njambur, le Ngoy, le Bundu et les environs de Kédougou.
- 1904 - Recensement administratif général et détaillé qui a concerné l'ensemble des cercles de la colonie, qui comporte des renseignements importants sur la population de tous les centres, mais aussi des renseignements socio-démographiques sur les cercles. Malheureusement, les documents conservés sont très incomplets; souvent

l'on n'a que des données générales et des tableaux récapitulant par cantons et cercles la situation ethnique, religieuse, sociale (nombre de captifs) de la population. On trouve assez peu de renseignements sur la répartition par sexe. Enfin, les documents, même récapitulatifs, manquent pour plusieurs zones.

La plupart des recensements évoqués se trouvent dans les dossiers de la série 22 G des archives nationales du Sénégal, dont la richesse exceptionnelle nous a été signalé par M. Jean François MAUREL. Mais d'autres sont déposés dans la série 1 G ou 13 G des archives du Sénégal, où l'on dispose parfois de listes de villages avec le chiffre de population recensée, à l'intérieur de rapports plus généraux.

Au cours de la période coloniale, les recensements administratifs, qui sont réalisés essentiellement à des fins fiscales, ont été affinés au fur et à mesure. Mais il ne semble pas qu'on ait pu éviter une sous-estimation notable des habitants. L'exploitation des documents administratifs, souvent conservés de manière incomplète, parfois sous la forme de récapitulations générales, est toutefois possible, mais leur utilisation à des fins démographiques ne peut être effectuée que dans certains cas et pour quelques sujets. Le plus fréquemment, les renseignements se limitent à des chiffres globaux, répartis imparfaitement selon le sexe et l'âge (les distinctions entre hommes et femmes ne sont pas toujours faites pour certaines catégories de la population; la distinction entre adultes et enfants est en général floue et se trouve parfois remplacée par celle entre célibataires et mariés). Dans certains documents, la répartition est plus précise et l'on signale les appartenances religieuses, voire plus rarement le statut social (libres, nobles, captifs) ou le niveau d'instruction. Des recensements plus précis sont entrepris sur la population européenne pour laquelle on dispose de l'état civil; par contre les comptages de la population sénégalaise sont faits avec un soin très inégal selon le lieu, l'auteur et l'année du recensement. Ainsi a-t-on des années où les autorités coloniales ont insisté sur la nécessité de l'inscription sur les rôles d'imposition (1904, 1931, 1942), et aussi des moments où l'on surveille des mouvements de population -par exemple les migrations saisonnières qui ont trait à d'autres territoires que le Sénégal, ou les mouvements migratoires en général.

Cependant, la place des données démographiques ne sera reconnue qu'à la fin de l'époque coloniale, avec la réorganisation des services statistiques qui organisent des enquêtes urbaines importantes : série de recensements dont celui de Dakar en 1955, ceux de Diourbel et Ziguinchor en 1951, de Thiès et Saint-Louis en 1954. De même une enquête régionale est menée sur la Moyenne Vallée du Sénégal, en 1957 (enquête MISOES)², et ensuite des études moins strictement démographiques sont menées dans le cadre de l'élaboration du premier plan de développement du Sénégal entre 1958 et 1960.

Mais la véritable première enquête démographique a été celle de 1960/61 : il s'agit d'un sondage au 1/20 en zone urbaine, et par fraction sondée variable en zone rurale (1/160 pour la strate des villages de moins de 100 habitants, 1/60 pour la strate des villages de 100 à 499 habitants, et 1/20 pour la strate des villages de 500 habitants et plus). Les résultats ont été publiés en grande partie par L. VERRIERE (1965) et sont utilisés par P. METGE (1966) dans ses études sur l'histoire du peuplement et sur les villes sénégalaises. A partir de l'indépendance, diverses études régionales sont entreprises, surtout dans le Sénegal (enquêtes à passages annuels, à partir de la fin 1962 par l'ORSTOM, sous la direction de P. CANTRELLE³), mais également dans l'arrondissement de Khombole et à Pikine.

En 1970/71, une nouvelle enquête nationale par sondage concerne un échantillon de 150000 personnes, réparti en deux strates sur tout le pays, avec trois passages à six mois d'intervalle. Cette enquête a été partiellement dépouillée, mais a permis d'apprécier beaucoup mieux la sous-estimation antérieure.

Ce n'est qu'en avril 1976 qu'a lieu le premier recensement général de la population sénégalaise. Les résultats manifestent un accroissement très important de la population. Il semble que la croissance très rapide enregistrée s'explique en très grande partie par la sous-estimation des effectifs lors des enquêtes précédentes, mais aussi par un taux d'accroissement beaucoup plus fort que celui qui était appliqué dans les projections antérieures.

On remarque par ailleurs qu'à partir de 1970, les chiffres retenus par les comptages administratifs (statistiques du ministère de l'Intérieur et du ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire) tendent à se rapprocher de ceux qui sont obtenus lors des opérations proprement démographiques (recensements, enquêtes, estimations par projection). Ainsi, le total de la population de droit au 01/01/1984 était estimé à 6.306.759 par le Bureau national du recensement, et à 6.471.261 par le ministère de l'Intérieur qui avance donc un chiffre supérieur. Il est sûr que les comptages administratifs ont été considérablement améliorés, mais le renversement observé -avec une supériorité des chiffres du comptage administratif sur ceux obtenus à l'aide des techniques démographiques - est fort étonnant et demanderait des explications et en particulier une critique approfondie des méthodes de collecte des données aussi bien démographiques qu'administratives.

ANNEXE 2

NOTE SUR LES DONNEES CONCERNANT LA REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE

Il est très facile de critiquer les premiers recensements administratifs pour l'imprécision de leurs renseignements relatifs à la répartition par sexe. En effet, les chiffres avancés sont approximatifs et les critères adoptés manquent souvent de rigueur : dans beaucoup de cas, on distingue hommes et femmes adultes voire mariés et mariées, le reste de la population étant alors comptabilisé en une seule catégorie, ou réparti plus rarement entre garçons et filles. L'âge adopté pour faire la différence entre les "adultes" ou contribuables, et les "mineurs" -âgés de moins de 14 ans tantôt, de moins de 15 ou 16 ans ailleurs- est donc fluctuant. C'est pourquoi les comparaisons entre les données des différents recensements, pour percevoir d'éventuelles évolutions, sont extrêmement délicates.

Toutefois, on doit prendre en considération les renseignements fournis par les premiers recensements de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle. Car il s'agit fréquemment de comptages qui étaient nominatifs dans leur phase d'exécution et sont donc assez précis : certains biais qui interviendront lors des relevés postérieurs ont pu être évités, en particulier à propos des différences de statut pour les hommes et les femmes dans la société coloniale, des problèmes nouveaux pour les populations flottantes et des difficultés de comptage des migrants saisonniers ou des migrants urbains.

Ce qui frappe dans les chiffres qui apparaissent dans les premiers recensements (C. BECKER et al., 1983), ce sont les proportions très largement supérieures pour les femmes. Alors qu'au recensement général de 1976, le rapport masculin/féminin est de 0,97, il se situait à peine 0,90 selon les documents de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle. Citons par exemple les chiffres suggérés pour certaines régions en 1876 et 1891 :

Régions	Hommes	Femmes	Total	Nbre Hommes	
				Nbre Femmes	% H
Siin 1891	24630	27603	52233	0,89	47,15
Saalum 1891	29303	32479	61782	0,90	47,43
Rip-Naani 1891	13104	15276	28380	0,86	46,17
Total	67037	75358	142395	0,89	47,08
Banlieue de Saint-Louis 1876	10663	12071	22734	0,88	46,90
Thiès, Rufisque, Joal 1876	13688	15718	29406	0,87	46,55

Pour le 20^e siècle, les chiffres sont variés avec un taux de masculinité inférieur à 1 au début du siècle, puis une remontée très irrégulière avec des chutes difficiles à expliquer autrement que par un afflux de migrants étrangers masculins. A partir de 1920 surtout, alors que les totaux sont répartis seulement entre hommes, femmes et enfants des deux sexes, le chiffre des hommes est presque toujours supérieur à celui des femmes à cause des migrants masculins qui se dirigent surtout vers le bassin arachidier et proviennent du Soudan et de Haute-Volta.

Citons quelques exemples pour les années du 20^e siècle où l'on dispose de répartitions par sexe : (Voir tableau page suivante).

Malgré la contradiction entre les chiffres anciens et ceux des enquêtes et recensements contemporains, on doit tenir compte des premiers et envisager l'idée d'une répartition par sexe assez différente au début de la période coloniale. L'histoire des entités politiques sénégambiennes, marquée par de multiples conflits durant la conquête ou avant la mise en tutelle des territoires, par des migrations surtout masculines à l'extérieur du Sénégal, mais aussi toute l'histoire précoloniale, offre des arguments sérieux en faveur de cette hypothèse.

Il est enfin plausible que le déséquilibre enregistré par les premiers recensements soit une conséquence de la traite des esclaves : on note ainsi que la structure socio-démographique dans les anciens centres de la traite atlantique se caractérisait par une forte proportion de la population captive (parfois plus de deux tiers du total) et

par des taux de masculinité très faibles (30-40 % d'hommes pour 60-70 de femmes), ce dernier fait indiquant que les captives étaient plus fréquemment gardées dans les établissements européens. On sait que le taux de masculinité observé pour les cargaisons françaises connues au 18^e siècle donne un rapport de 10306 hommes pour 4839 femmes, soit 68 % d'hommes, cet échantillon de 15145 esclaves chargés sur les navires négriers peut-être considéré comme représentatif de la population déportée par les Français au 18^e siècle (67792 au minimum absolu, mais sans doute 100 000 personnes ou un peu plus).

BIBLIOGRAPHIE

- ADANSON, M. (1980) - "Mémoires d'Adanson sur le Sénégal et l'île de Gorée" publiés par C. BECKER et V. MARTIN. Bull. IFAN, B, 42, 4, 722-779.
- BECKER C. (1982 a) - La période "précoloniale" ou la Sénégambie du 15^e au 18^e siècle, Kaolack, 23 p.

REPARTITION PAR SEXE AU SENEGAL DE 1904 A 1976

Régions	Hommes	Femmes	Total	Nbre F. /Nbre H	% H
Villes 1904	50795	54318	105113	0,94	48,32
Sénégal 1911	615762	622977	1238739	0,99	49,71
Sénégal 1917	667933	765352	1433285	0,87	46,60
Sénégal 1921	567597	628016	1195613	0,90	47,47
Siin-Saalum 1936	225130	184906	410036	1,22	54,90
Sénégal 1955	1103000	1078000	2181000	1,02	50,57 (Pop.afric)
Dakar 1955	92093	87103	179196	1,06	51,39
Sénégal 1960/61 enquête démogr.	1499000	1550000	3049000	0,98	49,16 (Pop.afric)
Sénégal 1970/71 enquête	1844313	1910989	3755295	0,97	49,11 (Pop.droit)
Sénégal 1976 Recensement	2404724	2474379	4879103	0,97	49,29 (pop.Sénég résidente)

- BECKER, C. (1982 a) - La période "précoloniale" ou la Sénégambie du 15^e au 18^e siècle, Kaolack, 23 p.
(Communication au colloque de l'Association des historiens sénégalais, à paraître dans "Cahiers d'études africaines").
- (1982 b) - Les conditions écologiques et la traite des esclaves en Sénégambie : "Climat", "Sécheresse", "Famines", "Epidémies" aux 17^e et 18^e siècles, Kaolack, 56 p. multigr.
(versions partielles remaniées à paraître dans Revue canadienne des études africaines et dans African Economic History). (1984) - Que sait-on des peuplements anciens de la Sénégambie ?, 23 p. dactyl. (Communication au colloque de l'Association uest-africaine d'archéologie de Nouakchott).
- (1985 a) - Les effets démographiques de la traite des esclaves en Sénégambie : Esquisse d'une histoire des peuplements du 17^e à la fin du 19^e siècle, dans "Communications au colloque international sur la traite des Noirs", Nantes, tome 3, 24 p. multigr.
- (1985 b) - Routiers anciens, cartographie et connaissance de la Vallée du Sénégal à l'époque de la traite atlantique, dans "Communications au colloque international sur la traite des Noirs", Nantes, tome 3, 12 p. multigr.

- BECKER, C., M. DIOUF et M. MBODJ (1985) - L'évolution démographique du Sénégal et du Bassin arachidier (Sine-Saloum) au 20^e siècle (1904-1976), Communication à la conférence Sud-Sud de Montréal, 42 p. dactyl.
- BECKER, C. et V. MARTIN (1973) - Historique des recherches sur la protohistoire sénégambienne. Kaolack, 56p. multigr.
 - (1975) - "Kaylor et Baol. Royaumes sénégalais et traite des esclaves au 18^e siècle". Revue fr. Hist. Outre-Mer, LXII, 226-227, 270-300.
 - (1977) - (Planches historiques) dans Atlas national du Sénégal (éd. R. VAN CHI), Paris, IGN, p.48-51, 52-57, 60-67, 72-73.
- BECKER, C., V. MARTIN et Y. DIALLO (1983) - Cartes historiques de la Vallée du Sénégal. 33p. dactyl. + 14 cartes des 17^e, 18^e et 19^e siècles.
- BECKER, C., V. MARTIN, J. SCHMITZ et M. CHASTANET (1983) - Les premiers recensements au Sénégal et l'évolution démographique. Partie I. Présentation des documents. Dakar, ORSTOM, 230p.
- BOUTILLIER, J.L., P. CANTRELLE, J. CAUSSE, C. LAURENT, T. N'DOYE (1962) - La Moyenne Vallée du Sénégal. (Etude socio-économique). Paris, PUF.
- CANTRELLE, P. (1969) - Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). Paris, ORSTOM, 1969. (sous-titre: Etat civil et observation démographique, 1963-1965).
- CURTIN, P.D. (1975) - Economic Change in Precolonial Africa. Senegambia in the Era of the Slave Trade. Madison, Wisconsin Univ. Press, 2 vol.
- DESCAMPS, C. et G. THILMANS 91982) - "Amas et tumulus coquilliers du delta du Saloum", dans Recherches scientifiques dans les parcs nationaux du Sénégal, IFAN-Dakar, Mémoire N°92, 31-50 (reprise modifiée de l'article antérieur des mêmes auteurs : "Les tumulus coquilliers des îles du Saloum (Sénégal)". Bull. ASEQUA, 1979, 54-55, 81-92.
- FALL, Y.K. (1982) - L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne (14^e/15^e siècles : les cartes majorquines). Paris, Karthala-CRA.
- GOLBERRY, S.M.X. (1802) - Fragments d'un voyage en Afrique fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées occidentales de ce continent..., Paris, Treuttel et Wurtz, t.2, chapitre 26 : De la population présumable de l'Afrique, p.328-364.
- LACOMBE, B. (1970) - Fakao (Sénégal). Dépouillement de registres paroissiaux et enquête démographique rétrospective. Méthodologie et résultats. Paris, ORSTOM.
- MARTIN, V. et C. BECKER (1974) - "Vestiges protohistoriques et occupation humaine au Sénégal". Annales de démographie historique, 403-429, 8 cartes.
- (1978) - Sites et monuments protohistoriques de Sénégambie. Données numériques concernant la zone des tumulus et la zone mégalithique. Tableaux et commentaires. Kaolack, 71p. multigr.
 - (1981) - Atlas de protohistoire sénégambienne. Paris-Kaolack, CNRS, 21 planches.
 - (1984) - Inventaire des sites protohistoriques de la Sénégambie. Kaolack, CNRS, 276 p. multigr.
- MAUNY, R. (1961) - Tableau géographique de l'Ouest africain au moyen âge d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie. IFAN-Dakar, Mémoire N°61, 587 p., 111 fig.
- MBODJ, M. (1978) - Un exemple d'économie coloniale, le Sine-Saloum (Sénégal), de 1887 à 1940. Cultures arachidières et mutations sociales. Paris VII, Thèse 3^e Cycle, 2 vol., 691+50 p.
- METGE, P. (1966 a) - Le peuplement du Sénégal. Dakar, Ministère du Plan, du Développement et de l'Aménagement du territoire, 2 tomes.
 - (1966 b) - 1) "Politiques migratoires : les migrations et la transformation de la société rurale traditionnelle au Sénégal", dans PETIT-PONT, M. (éd.), Structures traditionnelles et développement, Paris, Eyrolles, 39-58. 2) "Les villes et l'avènement d'une société moderne au Sénégal et en Afrique de l'Ouest" (ibid. 277-316).
- PELISSIER, P. (1966) - Les paysans du Sénégal. Saint-Yrieix, Fabrègue.
- PRESSAT, R. (1979) - Dictionnaire de démographie. Paris, PUF.
- VERRIERE, L. (1965) - La population du Sénégal (Aspects quantitatifs). Dakar, Thèse de Doctorat, Fac. Droit et Sc. Econom.

PROJET D'ETUDE DE LA POPULATION CONGOLAISE DE LA PERIODE PRE-STATISTIQUE

par le Groupe de recherche en démographie historique au Congo¹

DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le présent projet a pour objectif d'étudier la démographie historique du Congo. La démographie historique est une méthode d'exploitation des registres paroissiaux et d'état civil, documents qui sont la source la plus sûre, la plus continue et la plus complète pour la période pré-statistique.

En ce qui concerne le Congo comme d'ailleurs la plupart des pays africains, la période pré-statistique est très récente : il y a seulement environ deux décennies que les pays africains ont connu leurs premiers recensements démographiques exhaustifs.

Le premier recensement de la population du Congo n'a été réalisé qu'en février 1974. La République populaire du Congo vient de connaître son deuxième recensement dix ans après, en décembre 1984.

Les mesures de la population congolaise avant ces investigations sont complètement imaginatives parce qu'aucune étude scientifique n'a été menée à bien pour connaître les indices démographiques qui étaient celles de la période pré-statistique.

Nous disposons d'une base de données assez riche pour la connaissance de ces indices démographiques.

Pour mener à bien nos études, nos techniques s'articuleront autour de deux (2) pôles :

- l'exploitation des documents (registres paroissiaux, rapports historiques, décrets et arrêtés sur l'état civil, recensements, enquêtes statistiques)
- les enquêtes sur le terrain : observation et interview de la population.

A) DOCUMENTATION DISPONIBLE

Les sources principales pour cette étude démographique sont les registres paroissiaux, les "recensements" administratifs, les rapports de l'ancienne administration coloniale, les rapports de missionnaires, des études historiques et sociologiques sur la population congolaise.

a) Les registres paroissiaux

Les missionnaires se sont établis au Congo il y a très longtemps ; ce fut alors le royaume, qui eut son premier évêque au XVIIème siècle à la pénétration des Portugais. Les missionnaires de la congrégation du Saint-esprit (France) ont pris la relève à partir du XIXème siècle, plus précisément le 22 septembre 1883, à la fondation de la mission Saint-Joseph de Linzolo, localité située à 30 kilomètres de Brazzaville, l'actuelle capitale politique et administrative de la République populaire du Congo.

Dans la tradition des missionnaires il existe une pratique constante qui est celle d'enregistrer une population cible - population à évangéliser d'où seront issus les enregistrements des baptêmes, de mariages chrétiens et de sépultures (décès) (Voir Annexe I).

1 Le Groupe de recherche en démographie historique est composé de :

- Florent Balandamio, démographe-historien-sociologue, chef de service du fichier national de l'état civil au ministère de l'Administration du territoire et du Pouvoir populaire
B.P. 880 Brazzaville, Congo.
- Jean Pierre Banzouzi, démographe-sociologue, assistant de démographie et de sociologie à l'Université Marien Nguabi (INSSEJAG) - Département Economie et Planification
B.P 2469 Brazzaville, République populaire du Congo.

Les registres paroissiaux existent donc et sont remplis depuis l'établissement des missionnaires au Congo jusqu'à nos jours. Des doubles sont conservés à l'archevêché de Brazzaville pour chaque mission existant sur le territoire congolais,

Les registres paroissiaux sont d'une grande utilité et sont une base incontestable dans la recherche des populations anciennes. Dans le cadre de la démographie historique avec ses méthodes, nous allons pouvoir reconstituer des familles, certains villages, ce qui nous permettra sans doute d'évaluer le nombre d'habitants d'une région donnée pendant une période donnée. Nous pourrons par cette méthode avoir une idée assez nette sur la population congolaise pré-statistique.

b) Les "recensements" administratifs

La dénomination "recensement" revêt ici un caractère ambigu. Au Congo, sous la domination française, aucun recensement démographique n'avait été effectué ; rappelons que le premier recensement démographique a été réalisé au Congo en février 1974. Pendant la colonisation, il ne s'agissait que de comptages administratifs, simples dénombremens dont le but était essentiellement fiscal. C'est dans le but de prélever un impôt par tête d'habitant que les administrateurs coloniaux s'intéressèrent au nombre de personnes qui peuplaient le territoire congolais.

Les comptages administratifs qui ne nous fournissent que des renseignements fragmentaires sur l'évolution passée de la population congolaise, ne demeurent pas moins une source essentielle complémentaire pour des recherches sur le nombre des habitants et leur répartition dans l'espace.

C'est une vingtaine d'années après la pénétration coloniale que se déroula le premier "recensement" de la population indigène. Le premier "recensement" couvrit toute la superficie du Congo français de cette époque qui comprenait le Gabon, le Moyen-Congo, l'Oubangui Chari (l'actuelle Centrafrique) et le Tchad.

CONGO FRANCAIS				
TERRITOIRES	date du recensement	Superficie en km2	Population par km2	Densité
Gabon	1906	312.812	4.000.000	12,8
Moyen-Congo	1906	441.076	3.000.000	6,8
Oubangui-Chari	1906	400.000	2.000.000	5,0
Tchad	1906	580.000	1.000.000	1,7

Source : Annuaire statistique de la France 1910

Par le tableau ci-dessus, on peut constater que la population du Congo français fut évaluée à 10 millions d'habitants dont 3 millions relevaient du territoire congolais proprement dit, (Moyen-Congo). Une année auparavant, le même territoire aurait abrité 8 millions d'habitants. Cette statistique globale fut adressée au ministère des Colonies au début de l'année 1905. Sept ans plus tard, en 1912, le premier annuaire du Gouvernement général de l'AEF (Afrique équatoriale française) estima la population totale de l'AEF à plus de 15 millions d'habitants.

TERRITOIRE	ANNEE	POPULATION
A. E. F.	1905	8.000.000
	1906	10.000.000
	1912	15.000.000

Les données sont indiscutablement contestables, la population de l'AEF aurait doublé en l'espace de sept ans.

La surestimation de la population de l'AEF a une portée historique et politique : les explorateurs qui divulquaient ces renseignements, voulaient intéresser leurs gouvernements qui hésitaient encore à prendre des initiatives pour la conquête de ces terres. Le nombre d'habitants autochtones était une source de richesse : plus le nombre des habitants était grand, plus le revenu des impôts devait être important...

Cet aperçu de l'historique de la technique de l'enregistrement des populations nous montre à suffisance que l'on ne peut pas y porter du crédit.

B) ACTIVITES PREPARATOIRES

Les activités préparatoires du projet consisteront à :

- dresser une liste exhaustive et chronologique des missions créées au Congo depuis l'arrivée des missionnaires jusqu'à nos jours ;
- assembler et présenter des documents sous forme de séries homogènes, suffisamment groupées dans l'espace et dans leur complétude ;
- trier et rassembler les documents suivant les périodes et la chronologie ;
- constituer une banque de données.

C) OBJECTIFS A COURT TERME

Les objectifs que nous visons à court terme sont les suivants:

- dépouiller les registres de baptêmes, mariages, sépultures et décès ;
- constituer les dossiers des personnes mariées dans chaque paroisse ;
- reconstituer les familles et constituer un fichier de familles
- compléter les familles à partir des enquêtes sur le terrain en ce qui concerne les périodes récentes.

D) OBJECTIFS A LONG TERME

I - Etude de la fécondité des mariages

1. Mesure de la fécondité des mariages
 - 1.1. Calcul des taux de fécondité légitime
 - 1.2. Calcul de la descendance
 - taux par durée de mariage
 - taux par âge de la mère
 - descendance complète et nombre moyen d'enfants par famille complète.

II -Etude de la famille

1. Répartition des familles d'après le nombre d'enfants
2. Espacement des naissances
 - 2.1 Calcul des intervalles
 - 2.2 Présentation des résultats
3. Intervalle entre le mariage et la première naissance
 - 3.1. Conceptions prénuptiales

- 3.2. Distribution de l'intervalle mariage - première naissance
- 3.3. Intervalle moyen entre le mariage et la première naissance

III - Etude de la nuptialité

- 1. Premiers mariages
- 2. Remariage
 - 2.1. Fréquence du remariage suivant l'âge au veuvage
 - 2.2. Intervalle entre le veuvage et le remariage

IV - Etude de la mortalité

- 1. Mesure de la mortalité
 - . Quotient de mortalité à l'âge x
 - . Survivants à l'âge x
 - . Décès de la table à l'âge x
 - . Espérance de vie à l'âge x
 - . Calcul du quotient de mortalité sans migrations et avec migrations
- 2. Calcul de la mortalité des adultes
- 3. Calcul de la mortalité des enfants
 - 3.1 Evaluation des décès perdus
 - 3.2 Comparaison des distributions d'intervalles entre accouchements.

V - Analyse de comportements démographiques

- VI - Mise en oeuvre d'un fichier automatisé des familles basé sur un système de microfilmage en vue de faciliter les recherches et la conservation des données de l'état civil ancien
- VII - Automatisation du traitement des données de l'état civil ancien
- VIII - Proposer à partir des résultats des études des comportements démographiques, une politique de population en vue de la régulation des naissances.
- IX - Etendre l'étude sur les populations anciennes de la période précoloniale, afin de mieux élucider les comportements démographiques des familles.

DISPOSITIONS PREALABLES

Deux cadres supérieurs, démographes, spécialistes de l'étude des populations anciennes se proposent d'initier le projet d'étude présenté en collaboration avec l'Université Marien NGOUABI (INSSEJAG-Département d'économie et planification).

Une étude est menée actuellement sur Linzolo, une localité découverte en septembre 1883 par les premiers missionnaires catholiques arrivés au Congo. Depuis, ces derniers ont tenu des états dressant un répertoire des ressortissants de la localité constitués en population-cible.

Le groupe de travail a réalisé un microfilmage des registres paroissiaux de Linzolo datant de la création de la mission en 1883 jusqu'à nos jours. Il est en possession d'environ quatre cents (400) diapositives dont le produit du développement de l'une est présenté en annexe I et s'est acheté un équipement de projection (projecteur de diapositives + écran) pour se faciliter la lecture des diapositives en vue de leur exploitation.

Le groupe de travail a conçu un modèle de fiche de famille (voir Annexe II) à partir du modèle de fiche de famille utilisé habituellement en démographie historique. Les études précédentes de démographie historique ne portant que sur les populations anciennes européennes, il a été jugé opportun par le groupe de travail au long de ses investigations de refondre la fiche de famille traditionnelle en conformité avec les caractéristiques spécifiques aux populations africaines.

Le groupe de travail soumet cette requête à l'adresse de votre organisme intéressé par ce genre d'études en vue de votre assistance pour le financement de ce projet à partir de la collecte des données de l'état civil ancien, de leur exploitation, du traitement, de l'analyse et de la publication des statistiques des faits d'état civil de la période pré-statistique.

THEME II : LES ARCHIVES DU PRESENT

CONSERVATION DES SOURCES DE L'INDEPENDANCE : LE CAS DU NIGER

Par M. Sade Elhadji MAHAMAN, Directeur des archives nationales.

L'utilisateur n'a pas besoin de savoir comment procède l'archiviste, il a besoin d'une réponse pertinente à toutes questions posées. Cependant l'état actuel des archives nous impose de solliciter l'indulgence des chercheurs auxquels nous sommes obligés d'expliquer nos méthodes de traitement de l'information. L'exposé qui suit s'articule autour des points suivants : historique de l'institution d'archives au Niger, les sources d'information et les utilisateurs privilégiés, la situation après l'indépendance : réalisations et perspectives. Je concluerai l'exposé en lançant un appel aux chercheurs et enseignants afin qu'un dialogue franc s'instaure dans l'intérêt même du progrès de la recherche.

HISTORIQUE DE L'INSTITUTION

Naissance du service

C'est l'arrêté général n° 5065/IFAN du 9 juillet 1953 portant réorganisation des archives de l'AOF qui a institué un dépôt d'archives au niveau de chaque chef-lieu des colonies. Cet arrêté n'a jamais été suivi au Niger d'un arrêté local édictant les modalités de fonctionnement des archives au Niger.

Si l'administration a produit et reçu beaucoup de documents devenus archives, il n'y avait ni archiviste, ni local approprié, ni matériel de conservation.

Sources et utilisateurs de l'information

Avant l'indépendance les utilisateurs privilégiés étaient les décideurs du sort de la colonie, qui avaient besoin de documentation administrative et juridique pour mener à bien leurs activités quotidiennes. Les informations qui leur convenaient avaient pour support le journal officiel de la République française, le JOAOF, le Journal de la colonie, le recueil des textes applicables localement et le jurisclasseur de la France d'Outre-mer. Les autres sources contenues dans les monographies et autres rapports périodiques divers étaient entreposés dans des locaux infectés (caves, greniers, sous-sols, couloirs, etc.). Les documents retrouvés par la suite ne pouvaient être que lacunaires.

PERIODE DE L'INDEPENDANCE

La République du Niger, Etat membre de la communauté franco-africaine depuis le 18 décembre 1958 accède à l'indépendance le 3 août 1960. La constitution de l'Etat souverain reconduit la réglementation coloniale pour assurer la continuité des services publics. C'est ainsi que l'arrêté général relatif aux archives continue à faire autorité avec les inconvénients que l'on connaît à telle enseigne que l'organigramme du secrétariat général du Gouvernement, organe du tutelle des archives, a complètement ignoré l'existence du service des archives institué depuis 1954. Ce n'est qu'en septembre 1974 qu'un décret réorganisant le secrétariat général institue un service des archives nationales chargé de répertorier, classer et conserver les documents devenus inutiles à l'expédition des affaires courantes.

REALISATION ET PERSPECTIVES

Réalisations

Depuis le 1e février 1973, un professionnel a été chargé de mettre en place un véritable service d'archives ; un bâtiment fonctionnel équipé a été mis à sa disposition et 14 personnes y travaillent de manière permanente (4 professionnels 10 agents auxiliaires).

Fonds réunis

Les documents conservés calquent la structure administrative des périodes qui les ont vus naître :

1899	-	1922	Territoire militaire du Niger
1922	-	1958	Colonie du Niger
1958	-	1960	Etat du Niger
1960	-	1974	Première République
1974			Période intérimaire

Les documents de la période 1899-1922 sont répartis selon les régions administratives, la période coloniale obéit au plan de classement annexé à l'AGC n° 5065 IFAN du 9 juillet 1953.

La période 1960-1974 est classé numériquement par source productrice.

Cette gymnastique nous conduit à orienter le chercheur en démographie historique à consulter la documentation produite ou reçue par tous les services connexes. Pour des données statistiques, par exemple, le chercheur ne saurait ignorer les fonds du Commissariat général à la Promotion humaine, devenue Commissariat général au Plan, puis Commissariat général au Développement et de la Coopération, ensuite ministère du Développement, puis ministère du Plan; en plus de ces différents fonds, il faut tenir compte des documents du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Santé et pourquoi pas du ministère de l'Education nationale.

Perspectives

Les textes législatifs et réglementaires relatifs aux archives et aux archivistes sont en voie d'être promulgués. La plupart des administrations centrales de l'Etat, des établissements publics et sociétés d'économie mixte ont pris conscience de l'importance des archives et mis en formation le personnel capable de structurer l'information documentaire.

En conclusion, je voudrais attirer l'attention des chercheurs sur le fait que les archives ne sauraient être classées de manière thématique, procédé qui serait contraire au principe du respect des fonds. L'initiation au maniement d'instruments de recherche élaborés par les archivistes étant une impérieuse nécessité, il me paraît opportun de demander aux enseignants de toutes disciplines d'envisager pour leurs étudiants de 2e cycle de l'enseignement supérieur un module qui pourrait s'intituler "Méthodologie de la recherche". Tous les professionnels de l'information documentaire apporteraient la collaboration la plus franche possible pour un dialogue plus ouvert entre les utilisateurs et les conservateurs de l'information documentaire.

EXPERIENCE TOGOLAISE DE RECUPERATION DU RECENSEMENT DE 1970

Par M. A. NOMENYO, documentaliste à l'Unité de recherche démographique(URD) et M.L. ASSOGBA, chercheur démographe à l'URD

INTRODUCTION

Un des problèmes les plus importants qui se pose aux scientifiques africains en général et aux planificateurs en particulier, est la non disponibilité de l'information. Ceci constitue un mal d'autant plus aigu que l'environnement mondial est en pleine révolution de l'information. Nous exagérons quelque peu en parlant de la non disponibilité car l'information existe de façon intrinsèque mais le problème réel est celui de son stockage, sa conservation et sa maîtrise pour en disposer à volonté afin de faire face aux besoins qui s'imposent quotidiennement à nous.

L'homme est passé par toutes les étapes possibles pour maîtriser, l'information : la mémoire, les murs des grottes et des cavernes, le lotus, le papier et plus récemment les microfilms et les supports informatiques. Cette évolution du support de l'information s'est faite parallèlement à l'accroissement du volume de l'information. De plus, le support contemporain se caractérise par une capacité de stockage extrêmement importante.

Déjà avec les microfiches on s'émerveillait de la quantité d'informations qui pouvait s'emmager ; avec l'avènement des supports informatique la situation est considérablement améliorée. Quand on imagine qu'il est possible de nos jours d'emmager jusqu'à vingt millions de caractères sur un support à peine plus volumineux qu'un livre de poche, on ne peut que regarder l'avenir de l'information avec optimisme.

Le tableau n'est malheureusement pas toujours aussi positif. En effet, avec le progrès il y a aussi des contraintes et pas des moindres. L'environnement technique n'est pas toujours favorable : la formation, la disponibilité de l'équipement, les conditions de conservation du matériel, etc., sont autant d'obstacles qu'il faut constamment affronter dans cette course à la conservation de l'information.

Le Togo, petit pays de 56 600 km² situé en Afrique occidentale dans le Golfe du Bénin et peuplé d'environ 3 millions d'habitants se distingue par l'effort que ses autorités ont fait jusqu'à présent dans la collecte de l'information. Comme on peut le voir dans le tableau 1 ci-après, il a effectué trois recensements de la population depuis la fin de la décennie 1950 à nos jours, deux enquêtes post-censitaires nationales et une multitude d'autres opérations de collectes démographiques, sociologiques et économiques. Néanmoins ceci n'empêche pas qu'il souffre d'absence de données socio-économiques comme la plupart des autres pays de la sous-région.

Pour un pays qui a à son actif trois recensements généraux de la population et de l'habitat réalisés avec une périodicité plus ou moins régulière de 10 ans, comment peut donc s'expliquer qu'il y ait pénurie de données démographiques ?

Bien entendu, comme tous les pays moins nantis, le délai entre la réalisation d'un recensement et la publication des résultats est souvent considérable (au minimum 2 ans). De plus, les conditions d'exploitation sont si "laborieuses" que les résultats publiés ne peuvent être que partiels. Il ressort de ceci que l'utilisateur spécialisé est obligé de s'adresser aux organes gouvernementaux responsables de cette activité⁽⁴⁾ pour satisfaire ses besoins immédiats. Malgré toute la volonté que l'organe responsable peut manifester, elle ne pourra que décevoir l'utilisateur si des mesures de conservation n'ont pas été prises et que les supports de stockage sont abimés, donc inutilisables.

Le recensement de 1970 au Togo, qui a donné suite à trois publications de tableaux et une publication d'analyse régionale est dans ce cas de figure : faute de soins, la bande des données est absolument illisible. Alors qu'il devrait permettre des analyses comparatives avec le recensement suivant (1981), les données en deviennent inaccessible et on se trouve contraint d'utiliser les résultats publiés dans les volumes.

Face à cette situation, et compte tenu de l'importance scientifique qu'elle accordait à cette opération, l'Unité de recherche démographique (URD) a initié, avec le concours du FNUAP, le projet "Récupération du recensement de 1970" afin de profiter, avant qu'elles ne disparaissent, des informations encore disponibles sur les fiches de collecte.

Dans le présent document, nous exposerons les différentes étapes de cette opération ; nous parlerons des objectifs, de la méthodologie suivie, des ressources qui ont été nécessaires et des conditions de collaboration entre universitaires et chercheurs de la direction de la

statistique. Nous parlerons enfin des espoirs en matière de conservation des archives du présent dans le contexte particulier sub-saharien.

OBJECTIFS

Le Togo est l'un des rares pays d'Afrique sub-saharienne à avoir fait trois recensements de la population 1958-60, 1970 et 1981. Les données du premier recensement ne sont pratiquement pas disponibles si ce n'est sous la forme des rapports dont les exemplaires sont hélas en nombre très réduit. Le deuxième, parce que réalisé par un personnel en majorité togolais, présente l'avantage d'avoir quelques-uns des documents encore disponibles (questionnaires, rapports polycopiés). Le troisième est en phase de dépouillement et quelques résultats sont déjà publiés dans 5 volumes. Le tableau 1⁽⁵⁾ montre l'état des archivages démographiques du Togo de 1958 à 1985. (Voir tableau page suivante)

L'examen rapide de ce tableau montre que:

- 1) Pour des opérations antérieures à l'ère informatique (premiers équipements en 1972 au Togo) on ne dispose ni de supports de saisie, ni de documents de base et que même les résultats publiés sont maintenant très difficiles à consulter sur place;
- 2) Pour la période 1970-1975, il y a déjà une dégradation des documents : les questionnaires sont stockés de façon précaire, les bandes magnétiques sont (sauf pour l'enquête 1971 dont les résultats n'ont jamais été publiés officiellement) irrécupérables. Les publications elles-mêmes, qui ne donnaient qu'une partie des tabulations possibles, sont très difficiles à trouver (un volume est épuisé) ;
- 3) Seules les opérations très récentes (1975 et après) offrent encore des chaînes complètes : questionnaires, supports informatiques, publications aisément consultables.

Pourtant, il existe un service des archives nationales disposant à l'heure actuelle de larges possibilités de stockage inutilisées. Pour le chercheur togolais, la situation entraîne les difficultés suivantes :

- impossibilité de retrouver des documents de base s'ils sont antérieurs à 1970 et dans certains cas à 1975 ;
- impossibilité de procéder à des tabulations nouvelles de données pour les opérations antérieures à 1975 ;
- difficulté à consulter certains documents publiés mais non disponibles dans les bibliothèques.

Le problème de récupération ici soulevé ne se poserait pas si les difficultés d'ordre matériel évoquées plus haut d'une part, et des préoccupations de nature scientifique d'autre part ne s'étaient posées.

En effet, pour étudier l'évolution des différents phénomènes de la population togolaise dans la décennie 1970, il eut été bon de posséder des informations comparables au niveau des deux derniers recensements. D'un point de vue strictement scientifique, il est évident que l'archivage d'un maximum de documents est l'idéal. Il est possible que nous n'imaginions pas à l'heure actuelle ce qui pourrait être encore fait grâce aux recensements et aux enquêtes africaines. Par ailleurs, on procède actuellement à la réanalyse de données sur des sondages et des recensements anciens en employant des modèles statistiques qui n'existaient pas à l'époque où les données ont été réunies et en effectuant des calculs qui n'étaient pas possibles avant l'apparition des ordinateurs modernes.

⁵ tiré de LOCOH (Th.).- "Pour une sauvegarde des sources de l'histoire démographique contemporaine en Afrique", communication présentée aux Septièmes entretiens de Malher, Société de démographie historique, Paris, 19 octobre 1985.

TABLEAU 1. Etat des archivages démographiques du Togo (1958-1985).

Source	Année	Etat des documents de base	Etat des supports de saisie	Accès aux résultats
Recensement	1958-1960	Questionnaires détruits	Cartes perforées détruites	Résultats polycopiés dont subsistent 2 exemplaires au Togo
Enquête démogr.	1961	Questionnaires détruits	Cartes perforées détruites	Polycopies (2 brochures) dont subsistent 3 ou 4 exemplaires
Recensement agric.	1961-1962	Questionnaires détruits	Cartes perforées détruites	Résultats disponibles à la direction de la Statistique.
Enquête budget-Consommation	1963	Quest. en partie récupérables	Cartes perforées détruites	Polycopie -qq exemplaires disponibles au Togo. Le questionnement pourrait se trouver en France dans la société qui a réalisé l'enquête.
Recensement	1970	Quest. en stockage précaire dans locaux ouverts au public	Cartes perforées et bandes magn. inutilisables	3 volumes polycopiés dont certains épuisés.
Enquête démogr.	1971	Quest. en stockage précaire	B. magnétique "récupérable" (?)	Pas de publication. Accès possible à la bande magnétique à la direction de la Statistique
Recensement agricole	1970	Questionnaires détruits	Cartes perforées détruites	“
Recensement agricole	1972-1973	Questionnaires détruits	Cartes perforées détruites	“
Recensement	1981	Questionnaires disponibles	Bandes magnétiques et disquette à la direction de la Statistique	Publication en cours (4 volumes déjà publiés)
Recensement agricole	1982-1983	Questionnaires disponibles	Disquettes disponibles	Non encore publiées.
Etat civil d'état civil		Volets des bulletins d'état civil conservés à la Direction de la Statistique	Non saisis	Publication très tardive de quelques résultats statistiques dans l'annuaire statistique du Togo
Enquête dém. ORSTOM	avant 1974	Questionnaires non disponibles à Lomé	?	Publications ORSTOM
"	après 1974	Questionnaires disponibles à Lomé	Bandes magnétiques service informatique ORSTOM	Publication ORSTOM, Tabulations livrées à la direction de la Statistique togolaise.
Enquêtes URD	1976 à 1983	Questionnaires disponibles à Lomé	Bandes magnétiques et disquettes disponibles	Publication, Université du Bénin, ou en cours.

Or, il s'est avéré, dans les faits, que les données du recensement de 1970 qui avaient été mises sur bandes étaient absolument inutilisables ; les questionnaires étant encore disponibles mais dans des conditions assez précaires, il importait de trouver un moyen pour ne pas perdre toute cette source d'information indispensable à la recherche actuelle et future.

C'est dans ce souci que se situe cette opération de "récupération du recensement de 1970". Le travail a consisté à reprendre un échantillon des questionnaires du recensement, à en faire la codification et à en constituer un fichier qui pourra être utilisé pour différents besoins.

METHODOLOGIE

Etant donné les moyens dont nous disposions, nous avons effectué la récupération sur un échantillon aléatoire au 1/20 des centres de peuplement. Le sondage a été stratifié en zones urbaines et rurales.

a) Base de sondage

La base de sondage était constituée par l'ensemble des centres de peuplement de 1970 mis à jour d'après la situation de 1981. En effet une réforme administrative en date du 23 juin 1981 a redéfini une nouvelle subdivision du territoire dans laquelle certains centres existants en 1970 ont disparu en 1981 alors que d'autres ont changé d'appartenance sur le plan de la région, de la circonscription ou du canton. Il faut signaler que la même réforme a transformé les anciennes "circonscriptions" en "préfectures". De ce côté la mise à jour du plan de sondage a consisté à actualiser les centres de peuplement selon les dispositions en cours en 1981 et non plus celles de 1970.

b) Plan de sondage

Le sondage a été aléatoire et stratifié. La stratification s'est faite selon le critère urbain-rural. Ici aussi la réforme du 23 juin 1981 a eu une influence. Elle a introduit une nouvelle définition de la ville : tout chef-lieu de préfecture est maintenant dénommé ville alors qu'en 1970 le terme de ville désignait seulement les 7 principales communes urbaines. Dans le souci d'uniformiser et de mettre à jour cette récupération, toutes ces nouvelles villes ont figuré dans la strate urbaine.

- le volet rural

Le Togo est divisé en 5 régions économiques qui sont subdivisées en 21 préfectures. Les préfectures à leur tour sont subdivisées en cantons. Lors du recensement de 1970, les cantons ont été subdivisés en centres de peuplement qui étaient des villages ou des hameaux. La strate rurale se composait de l'ensemble de ces centres de peuplement mis à jour par rapport à la situation de 1981. Pour respecter la représentativité que nous nous étions imposée, nous comptions couvrir l'ensemble des 21 préfectures. Toutefois, certains centres de peuplement ont un effectif de population très élevé alors que d'autres sont peu peuplés. Pour minimiser le biais éventuel qui proviendrait de l'aléa lors du tirage et qui aurait pu donner seulement des centres à population élevée ou bien à faible population nous avons partitionné les préfectures en deux par rapport à la population moyenne \bar{P} par centre. Donc si on a N la population totale de la préfecture et C le nombre de centres de peuplement, on aura :

$$\bar{P} = \frac{N}{C}$$

Ainsi donc les préfectures sont stratifiées à leur tour selon le critère gros centres et petits centres de peuplement. Le tirage aléatoire a été fait dans chacune de ces sous-strates rurales

avec un taux de 1/20. L'unité de sondage était bien entendu le centre de peuplement. Le dépouillement a été fait sur toutes les concessions des centres tirés, ces derniers constituant des grappes.

- le volet urbain

Dans le volet urbain nous sommes confrontés au problème cité plus haut relatif aux nouvelles villes. Les anciennes villes étaient subdivisées en quartiers bien distincts en 1970 alors que certaines nouvelles villes ne l'étaient pas. Le plan de tirage dans la strate urbaine prévoyait un tirage au 1/20 des concessions dans tous les quartiers. Dans les anciennes villes, le problème ne s'est pas posé ; par contre dans les nouvelles villes on a pris en compte les quartiers identifiés en 1981.

- Récapitulatif du plan de sondage

Base de sondage	Ensemble des centres de peuplement		
Strates	rurale		urbaine
Unité de sondage	petits centres	grands centres	concessions
Tirage	1/20	1/20	1/20

c) Dépouillement

A travers le plan de dépouillement nous avons essayé d'être le plus possible en accord avec les deux recensements (1970 et 1981). Pour ce faire deux documents de code ont été constitués et ils proposaient les modalités de codification possibles pour toutes les variables du questionnaire du recensement de 1970. Un document concernait les données du ménage et un autre traitait des données individuelles. Le fichier individuel contenait 30 variables. Le fichier ménage, qui comprenait 39 variables, reprenait les caractéristiques individuelles du chef de ménage en plus de celles du ménage.

REALISATION

La réalisation de l'opération a été facilitée en grande partie grâce à la collaboration apportée par la direction générale de la statistique. L'URD a fourni des moyens logistiques et du personnel et les démographes de la statistique ont apporté un soutien très précieux pour la supervision des travaux. Les opérations se sont déroulées en deux étapes :

a) la codification qui s'est faite à la direction générale de la statistique. La direction de la statistique a accepté de mettre des locaux à la disposition des agents codeurs ceci pour deux raisons :

-les questionnaires étant confidentiels ne devaient pas être déplacés hors des locaux de la direction générale de la statistique ;

-pour des raisons de gain de temps et d'efforts, il était plus avantageux de manipuler les questionnaires dans les enceintes où ils étaient entreposés.

b) la saisie qui s'est faite avec l'infrastructure informatique de l'URD.

LES MOYENS

a) Le personnel

Il comprenait le personnel d'encadrement et le personnel d'exécution. L'encadrement était assuré par quatre démographes dont trois de la direction de la statistique et un de l'URD. La supervision technique et le contrôle des opérations étaient assurés par un ingénieur des travaux statistiques.

En ce qui concerne le personnel d'exécution, l'URD disposait d'une équipe d'agents (codeurs et contrôleurs) ayant déjà une certaine expérience dans le domaine des enquêtes et de la codification des questionnaires et de deux agents de saisie ayant déjà travaillé à l'URD dans diverses opérations analogues.

b) Les moyens matériels et financiers

1 les moyens matériels

Le matériel nécessaire pour ce genre d'opération est l'ordinateur et ses accessoires. L'URD possède trois micro-ordinateurs dont 2 IBM-PC et 1 Bull Micral 30, un lecteur de cartouche, 3 imprimantes, une gamme de logiciels pour les différentes opérations (EDIX a été utilisé pour la saisie des données, SPSS-PC pour le traitement et l'analyse des données). Les données d'abord saisies sur des disquettes de 5 pouces ont été ensuite transférées sur des cartouches dont la capacité de stockage (10 mégabytes = 10 millions de caractères) est plus importante que celle des disquettes.

2 les moyens financiers

L'URD s'étant déjà équipée en matériel informatique nécessaire pour la réalisation de l'opération, elle a eu recours à une subvention du FNUAP (Fonds des Nations-unies pour les activités en matière de population) pour la rémunération du personnel et l'achat des fournitures de bureau. Le coût global de l'opération s'est élevé à 12 000 dollars, les salaires en ayant absorbé la plus grande partie.

3 la durée de l'opération

Sans compter le temps mis pour la préparation du plan de sondage, l'élaboration du document de code et le tirage de l'échantillon, la formation des codeurs, la codification et une partie de la saisie ont duré onze mois.

LES ESPOIRS EN MATIERE DE CONSERVATION ET D'ARCHIVAGE DES DONNEES

De nombreux ennemis guettent les différents supports de l'information, surtout en pays tropicaux. La chaleur, l'humidité, les rongeurs, les insectes et autres parasites peuvent attaquer les imprimés. Les chocs physiques, les flux magnétiques, les erreurs de manipulation peuvent endommager les supports informatiques (bandes magnétiques, disques, disquettes.). Les supports informatiques ainsi que les microformes sont en général des matériaux délicats dont la conservation et l'entretien exigent des moyens appropriés.

De nombreux auteurs⁽⁶⁾ ont prescrit un certain nombre de règles à observer dans l'entretien et la conservation des supports de l'information. Nous n'en citerons que quelques-unes : la

⁶ PORGES (Laurence).- "Conservation, entretien", in Manuel du bibliothécaire documentaliste dans les pays en développement.

NASATIR (David).- Archives de données de sciences sociales : objectifs, fonctionnement et problème.

disposition d'un lieu idéal de stockage sec et frais protégé contre l'incendie, la poussière, les rongeurs, les flux magnétiques; la disposition d'un équipement de stockage adapté aux différents types de supports de l'information (étagère, armoires boîtiers en plastique,...) ; l'établissement de copies de sécurité.

Tirant partie de l'expérience négative de la direction de la statistique, l'URD a pris des dispositions pour assurer la conservation des données du recensement de 1970, une fois récupérées. Un local climatisé en permanence, des étagères et des armoires ont été affectés pour les ordinateurs et les supports informatiques. Les bandes magnétiques renfermant les données d'enquêtes réalisées par l'URD avant l'acquisition des micro-ordinateurs sont soigneusement conservées dans des boîtiers en plastique et rangées dans des armoires. Les données des enquêtes réalisées récemment se trouvent sur des disquettes et/ou des cartouches et sont conservées en double exemplaires.

Bien que la saisie des données du recensement de 1970 ne soit pas encore achevée, nous prévoyons faire plusieurs copies qui seront conservées à des endroits différents : à la direction de la statistique et à l'Université.

En fait, la conservation et l'entretien des supports de l'information sont des problèmes relativement faciles à résoudre si des mesures préventives sont adoptées et si un contrôle est régulièrement effectué. Toutefois, à l'heure actuelle, les priorités des détenteurs de documents démographiques et les urgences de recherche ne les portent guère à se préoccuper d'archivage. Au Togo, les autorités ministérielles s'efforcent actuellement de sensibiliser les chefs de service à utiliser les services des archives nationales.

Enfin, pour améliorer la situation de pénurie de données disponibles et la précarité de la conservation des documents démographiques en Afrique noire. TH. LOCOH (op.cit) fait les suggestions suivantes :

-sauvegarder les documents en péril par une nouvelle opération de saisie informatique par sondage comme dans le cas de l'expérience togolaise ;

-améliorer l'archivage des supports informatiques : il n'existe pas toujours aux services de archives nationales des moyens de stockage pour les bandes magnétiques et les disquettes. Il faudrait attirer l'attention des archivistes sur ce problème.

-constituer des archives méthodologiques : il arrive encore couramment que l'on soit dans l'impossibilité de réutiliser une ancienne enquête parce que l'on ne dispose plus du document de codification ou de l'image d'enregistrement. Il serait souhaitable que chaque organisme statistique et éventuellement un organisme intergouvernemental, la Communauté économique pour l'Afrique (CEA) peut-être, fasse un effort de collecte systématique des documents de base des recensements et enquêtes (plan de sondage, questionnaire, document de code, documents informatiques complets, liste des tableaux, exemplaires des publications).

Il serait indispensable que chaque enquête démographique fasse l'objet de l'ouverture d'un dossier, suivi de la conception de l'observation à la publication des résultats. Il est peut être, dans quelques pays, déjà trop tard pour certaines opérations postérieures à 1960. Ces dossiers devraient pouvoir être aisément consultés dans le pays même, par les chercheurs. Ceci est particulièrement vrai pour les enquêtes réalisées par des organismes étrangers dont les chercheurs repartent parfois avec armes et bagages.

- réhabiliter les publications en voie de disparition

En Afrique, beaucoup de travaux sont encore publiés sous forme polycopiée. Les stocks s'épuisent vite et les résultats deviennent rapidement inaccessibles.

Il n'est pas normal que des publications de recensement ou d'enquêtes démographiques récentes ne soient accessibles qu'à un ou deux endroits, qui, de plus, peuvent être réservés au personnel d'un service ou non pas ouverts au public. Les différentes bibliothèques universitaires devraient disposer de tels documents de base. Il suffirait d'un petit effort pour reproduire ces documents et les mettre à la disposition de ceux qui peuvent en avoir besoin.

CONCLUSION

Notre contribution n'a d'autre prétention que d'attirer l'attention, à partir d'un exemple, sur certaines carences actuelles de la conservation des données démographiques qui peuvent grever la capacité future des historiens de la démographie africaine à reconstituer notre présent... devenu leur passé. Il est souhaitable que les statisticiens et démographes africains aient ce souci de préserver l'avenir. Leurs travaux actuels étant souvent marqués par l'urgence des tâches à accomplir, ils n'ont pas toujours le temps de tirer tout ce qui pourrait l'être d'une opération de collecte. Pourquoi ne pas préserver la possibilité pour nos successeurs d'extraire de nouveaux résultats de ces travaux ?

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION FRANCAISE DES DOCUMENTALISTES ET BIBLIOTHECAIRES SPECIALISES. Paris.- Manuel du bibliothécaire documentaliste dans les pays en développement .- 2e éd., révisée et mise à jour.- Paris : P.U.F., 1981.- (Techniques vivantes).

CHAUVEING (Marc).- Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document.- Paris : Les éditions d'organisation, 1983.- (Systèmes d'information et de documentation).

GUINCHAT (Claire). MENOU (Michel).- Introduction aux sciences et techniques de l'information et de la documentation.- Paris : Les Presses de l'UNESCO, 1981.- 402p.

HIMLY (F.-J.).- "Réorganisation et développement des archives", Rapport établi à l'intention du Gouvernement de la République togolaise par l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).- Paris : UNESCO, 1979.- 98 p.

LOCOH (Thérèse).- "Pour une sauvegarde des sources de l'histoire démographique contemporaine en Afrique". Communication présentée aux septièmes Entretiens de Malher.- Paris : Société de Démographie historique, 19 octobre 1985.- 6 p.

NASATIR (David).- Archives de données de sciences sociales : objectifs, fonctionnement et problèmes.- Paris : UNESCO, 1973.- 132 p.

RICHTER (Brigitte).- Précis de bibliothéconomie.- 3e éd. corrigé et augm.- Paris : London : K.G.Saur, 1982.- 233 p.

LA CONSERVATION DES SOURCES CONTEMPORAINES : LES ARCHIVES DU "PRESENT"

*Par Florent BALANDAMIO, chef de service du fichier national de l'état civil du Congo**

AVANT - PROPOS

La circonscription du terme "contemporain" s'impose au préalable avant que nous puissions énumérer et traiter des sources dites contemporaines. Par l'étymologie, le contemporain ne serait limité qu'à l'actuel : ce qui est observé, écrit et traité présentement c'est-à-dire les informations et données collectées de nos jours.

Il semblerait que le "contemporain" en histoire est regroupé en une période subdivisée en trois limites : le passé récent, le présent et l'avenir proche. Vu l'existence millénaire de l'homme sur la planète qu'est la terre, il ne serait pas exagérer que de circonscrire le contemporain par le début et la fin du XXème siècle. Ces deux bornes engloberaient la période coloniale, les années d'indépendance et l'an 2.000.

La présente fiche ne se limitera qu'à l'énumération des sources contemporaines (archives du présent) possibles suivie d'une brève présentation des moyens employés ou préconisés pour le classement, l'archivage et la recherche de documents pour consultation.

Notre intention n'est nullement une ambition de susciter un débat profond sur le sujet présenté d'autant plus que notre modeste contribution au présent colloque ne devrait s'arrêter qu'à la préparation et à la communication orale du thème IV. La pertinence et l'importance du sujet nous ont poussé à consigner succinctement sur simple fiche les quelques idées que nous avons à propos.

Le souhait exprimé ici va dans le sens d'informer et de provoquer la réflexion ainsi que des échanges de vues, même en aparté, en respectant le programme établi du colloque.

INTRODUCTION

De nos jours, les archives sont d'une valeur incontestable et inestimable. A travers la planète en général et sur le continent africain en particulier, l'ignorance de certains événements historiques (traités, délimitations de frontières, accords internationaux, etc.) a poussé l'homme à créer des tensions souvent destructrices voire sanglantes. L'existence d'une archive pourrait servir d'arbitre pour départager les parties belligérantes et arrêter l'escalade du conflit.

Les archives constituent l'histoire d'un pays, d'une nation, d'une entreprise et même d'une famille. De nombreux pays ont perdu le récit de leur évolution par la destruction des archives, par négligence ou par manque de structures adéquates de conservation.

La technologie nous permet actuellement de conserver de façon durable et garantie les objets d'une grande valeur comme les archives. La micrographie et l'informatique nous paraissent être les techniques les mieux appropriées et qui présentent de multiples avantages dans la conservation des sources contemporaines.

* Les vues exprimées dans cette fiche sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions du secrétariat général à l'Administration du territoire ni celles d'une structure quelconque.

LES SOURCES CONTEMPORAINES : ARCHIVES DU PRESENT

Documents administratifs ou techniques

Les documents produits par les administrations, par les entreprises et autres institutions sont de tous ordres, à savoir :

- Décrets, arrêtés, conventions, traités, accords internationaux,
- Journal officiel,
- Registres paroissiaux,
- "Recensements" administratifs,
- Monographies de villages,
- Rapports des médecins ;
- Enquêtes démographiques ;
- Recensements démographiques ;
- Enquêtes statistiques ;
- Cahiers des explorateurs, administrateurs et autres ;
- Feuilles de ménage ;
- Fiche de familles ;
- Fiches de populations ;
- Volets statistiques d'état civil, etc.

Les présentations de ces sources sont diverses, en général de trois sortes : manuscrits (surtout pour les documents anciens), "tapiscripts" (dactylographies) et imprimés. Elles sont sous forme de papiers libres, de papiers reliés ou brochés.

LES MOYENS DE PRODUCTION DE L'INFORMATION

Les moyens de production de l'information actuellement utilisés sont la machine à écrire, le clavier-écran informatique et des techniques connexes comme la machine à dicter et la rephotographie.

La technique a évolué considérablement, c'est ainsi que de la machine à écrire classique dont l'impression se fait à la même vitesse que la frappe (l'ensemble de l'opération ne dépendant que des capacités humaines), l'on est passé à de nouvelles techniques qui associent le clavier identique à celui des machines à écrire, l'écran et l'imprimante.

Le clavier, l'écran et l'imprimante sont interconnectés comme l'unité de disquettes, souvent incorporée à l'écran ; l'ensemble de ces quatre éléments est géré par une unité électronique comportant généralement un microprocesseur.

Les systèmes de traitement de textes sont souvent classés comme suit :

- Les machines à écrire électroniques, à mémoire interne ;
- Les monopostes à mémoire interne, mais sans écran, comportant un clavier, une imprimante et une mémoire magnétique externe - carte ou cassette magnétique ou disquette - pour l'archivage
- Les monopostes à mémoire interne, avec écran, comportant un clavier et un écran - séparé ou non - , une imprimante et une mémoire magnétique externe.

Du fait des vitesses d'impression possibles actuellement, certains de ces monopostes sont extensibles à trois ou quatre postes de travail à clavier-écran partageant la même imprimante.

Ces systèmes sont le plus souvent connectables à des ordinateurs.

Les multipostes comportent plusieurs postes clavier-écran connectés au même contrôleur ou processeur, véritable petit ordinateur possédant des disques inamovibles et des minidisques pour l'archivage des documents. Les disques contiennent d'une part le système d'exploitation, d'autre part les documents et éventuellement les données à insérer dans les textes. Une ou plusieurs imprimantes sont connectées au même processeur qui, lui-même, peut être connecté à un ordinateur plus puissant utilisé par ailleurs.

Ces systèmes portent souvent le nom de système à logique partagée.

A ces catégories, il convient d'ajouter les ordinateurs traditionnels utilisant des logiciels de traitement de textes avec parfois des possibilités d'impression de qualité courrier, ainsi que les micro-ordinateur qui possèdent souvent quelques unes des fonctions de traitement de textes mais rarement une imprimante de qualité courrier.

Il est à souligner qu'en matière de traitement de texte à archiver, le choix d'un des systèmes énumérés ci-haut est subordonnée aux moyens financiers dont dispose l'utilisateur (Service des archives).

LE CLASSEMENT, L'ARCHIVAGE ET LA RECHERCHE DE DOCUMENTS POUR CONSULTATION

Deux qualités de documents sont à classer et à archiver : l'original et sa copie (duplicata). Il s'agit de deux documents distincts par la forme mais identiques par le contenu. Le texte à traiter est un document déjà produit (l'original) et destiné au classement et à l'archivage en vue d'être consulté ultérieurement par d'éventuels utilisateurs.

L'original et sa copie (duplicata) ne sont pas conservés de la même façon : l'original étant un document unique et précieux ne devra être manipulé qu'une ou deux fois au plus pour être classé définitivement. Néanmoins, il pourra être revu autant de fois que souhaités par un procédé de reproduction fidèle, authentique : la micrographie. La copie de l'original servira à être multiplié le nombre de fois qu'il sera nécessaire par les systèmes de traitement de textes cités plus haut.

Classement, archivage et recherche de l'original pour consultation

Le cheminement pour la conservation moderne des archives pourrait être le suivant :

- Créer des microfilms et/ou des microfiches en double, en triple ou en quadruple exemplaires (selon les capacités financières allouées au service des archives) à partir des documents à conserver ;

- Classer soigneusement les documents (originaux) photographiés dans une salle appropriée, à l'abri des insectes, de la poussière, des intempéries et autres agents destructeurs. - Nous insistons ici sur la bonne conservation et non sur la destruction des originaux même si l'on peut à partir des microfilms les reconstituer ;

- Numéroter au fur et à mesure les microfilms par ordre chronologique en notant au besoin le titre du document photographié et l'année de production du document ;

- Classer en séquence les microfilms dans des coffrets ou dans des mallettes à microfilms. Numéroter les coffrets ou les mallettes en y portant les numéros du premier et du dernier

microfilm contenus dans chaque coffret ou dans chaque mallette suivis des renseignements susceptibles d'apporter des précisions (années, références, etc.) ;

- Constituer un fichier informatique des microfilms par coffret ou mallette pour la recherche en vue de la consultation. A chaque microfilm est affecté un nom par lequel on le retrouvera dans le coffret ;

- Conserver ensuite tous les coffrets ou toutes les mallettes à microfilm dans des coffre-forts ou des armoires pouvant résister au feu - en cas d'incendie -, et éventuellement au bombardement - en cas de guerre..

La micrographie de documents originaux garantit la conservation de ceux-ci et permet une grande économie de place.

- Stockage, traitement et consultation des copies ou duplicates

De nombreux moyens de stockage et de mémorisation de plus en plus importants et de moins en moins coûteux continuent d'être produits. Ces progrès permettent actuellement de stocker de grandes masses d'informations sur les mémoires centrales ou les mémoires de transfert, et se chiffrent en densité d'enregistrement. Les divers modes de traitement, les ordinateurs et les processeurs sont distinctement appelés micro, mini, méga pour désigner par leur puissance, volume ou prix les petits, moyens, gros ou super ordinateurs. Les micro-ordinateurs actuels répondent à des travaux très importants.

Pour les pays africains, trois options s'offrent pour la conversion des données sous une forme exploitable par une machine (ordinateur) : les cartes perforées, les bandes magnétiques ou les disquettes. Il existe d'autres méthodes disponibles mais qui ne s'adaptent pas encore à la situation actuelle de l'Afrique pour des raisons multiples, essentiellement relative à l'environnement et aux coûts d'achat et d'entretien du matériel. Il s'agit des méthodes permettant l'entrée directe des données, la lecture des marques et la lecture optique des marques dont l'utilisation du vidéodisque numérique et du disque optique numérique.

Le mode de traitement des documents à retenir est l'opération manuelle de saisie au clavier d'un terminal connecté à un ordinateur. Selon le contenu du document à stocker, la saisie peut être faite soit de façon directe, soit indirecte. Elle nécessitera auparavant une codification des informations à stocker ; ainsi les textes seront saisis intégralement sans au préalable passer par une codification, par contre les données d'un recensement démographique, d'une enquête statistique ou les renseignements sur un volet statistique d'état civil exigent une phase de codification avant la saisie informatique.

La phase de codification sert au redressement des erreurs portées sur les questionnaires puis à transformer en forme de codes les informations collectées afin de réduire le temps de travail de l'agent de saisie et le nombre de documents à manipuler par celui-ci. Ainsi, il serait plus pratique d'insérer dans le questionnaire (feuille de ménage, fiche de famille, volet statistique etc.), au moment de la conception, une grille de codification (cases précodées) qui facilitera ultérieurement l'exploitation informatique des données collectées.

Plusieurs procédés permettent d'entrer l'information dans l'ordinateur : la saisie directe, la saisie sur bande ou la saisie sur disque ou sur disquette.

Les divers modes de traitement de textes ou des données nécessitent des logiciels élaborés en vue d'un contrôle de vraisemblance et de cohérence, par exemple le COBOL - CONCOR ou pour la tabulation, le CENTS IV, COCENTS, TAB-68, SPSS, TPL et XTALLY, CASOAR, etc. Mais le choix des logiciels est souvent subordonné au type ou à la marque de machine (ordinateur) disponible.

CONCLUSION

De nombreuses possibilités nous sont offertes actuellement par les progrès de la technologie, de conserver les sources contemporaines (archives du présent) en réduisant considérablement l'encombrement, en gagnant du temps, en augmentant le temps de conservation, en garantissant par des systèmes de sécurité la sauvegarde des microfilms mères et en facilitant la consultation des informations stockées.

Il serait souhaitable que les documents originaux soient microfilmés et "dupliqués" en double, triple ou quadruple exemplaire. Les fiches mères devront être conservées dans des coffres ou des armoires. Seuls les duplicata subiront des manipulations diverses dont la consultation sur lecteurs de microfiches ou microfilms ou par le traitement informatique.

Les micro-ordinateurs se prêtent à des travaux considérables de traitement de sources car ils sont devenus très performants et moins coûteux.

BIBLIOGRAPHIE

- BALANDAMIO (Florent). - La Démographie historique du Congo-Brazzaville sous la domination française. Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de l'Ecole des hautes études en sciences sociales - E.H.E.S.S., Paris 1978, 103 pages + annexes.
- BALANDAMIO (Florent).
 - La Démographie historique au Congo-Brazzaville (la population de Linzolo de la fin du XIXème siècle à la deuxième moitié du XXème siècle).
 - Présentation du sujet) - mémoire en vue du Diplôme d'études approfondies (D.E.A) ; Université de Paris IV - Sorbonne, Paris, 1980.
- BARDET (Jean-Pierre), HAINSWORTH (Michael)
 - Logiciel CASOAR (Calculs et analyses sur ordinateur appliqués aux reconstitutions) - Société de démographie historique - C.N.R.S. - Paris 1981.
- CHAMOUX (Françoise).
 - De l'écrit au microfilm LITEC, 1979.
- CHAUMIER (J.).
 - Les Banques de données, PUF, "Que sais-je?" n°1629.
- CHAUNU (Pierre)
 - Histoire quantitative et histoire sérielle, Paris : Armand Colin, 1978 - 304 p, 24 cm, Cahier des Annales.
- DUPAQUIER (Jacques).
 - "Quelques réflexions sur l'utilisation de l'ordinateur dans la reconstitution automatique des familles". Bulletin Dh, n°22, Octobre 1977, P. 3 - 15.
- HENRY (Louis)
 - FLEURY (Michel) - Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien (deuxième édition, INED, Paris 1976.
- MATHELOT (Pierre), TANDEAU DE MARSAC (Bernard) et TONIN (Pierre).
 - la Bureautique, PUF, "Que sais-je?" n°2038, 1982.
- MATHELOT (Pierre).
 - La Télématique, PUF, "Que sais-je?" n°1970, 1982.

THEME III : RECONSTITUTION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE

La reconstruction des patrimoines archivistiques nationaux

Communication présentée par Makane FALL

Archiviste à la direction des archives du Sénégal

Il ne saurait être question pour nous de traiter ici des problèmes complexes que pose le droit international des archives. La question de la reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux a attiré notre attention sur l'existence d'une documentation vaste et dispersée non encore exploitée et qui permettrait de renouveler notre connaissance de l'histoire africaine. La recherche africaine est en effet restée trop longtemps tributaire d'un nombre limité de dépôts d'archives où se trouvent concentrés les papiers des administrations de la période coloniale.

Il convient, peut-être, de donner une définition des archives avant d'aborder le problème proprement dit :

- les archives désignant l'ensemble des documents produits ou reçus par une collectivité, une administration, une entreprise, voire une famille ou un individu en fonction de ses activités et conservés par eux pour une utilisation à des fins documentaires ou à titre de preuves.

Le principe du respect des fonds est l'une des lois fondamentales de l'archivistique contemporaine. Un fonds d'archives est l'ensemble de pièces de toute nature que tout corps administratif, public ou privé, toute personne physique ou morale a automatiquement et organiquement réuni en raison même de ses fonctions ou de son activité.

Cette définition étant posée, nous savons que l'ancienne métropole possédait dans les colonies un véritable "gouvernement administratif", émanation du gouvernement politique de la métropole. Ce gouvernement administratif exerçait de larges pouvoirs de souveraineté ou d'autorité au nom de la métropole et par délégation de celle-ci, dans les domaines politiques, parfois diplomatiques et souvent militaires.

L'accession des Etats africains à l'indépendance n'a pas manqué de poser des problèmes juridiques, sinon politiques quant au sort des archives secrétées par l'administration coloniale.

Les archives de souverainetés ont été rapatriées par l'ancienne métropole tandis que les fonds d'administration ou de gestion et les archives pour les territoires de l'ex-AOF, sont conservées à Dakar. Cinq des huit Etats actuels du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) ont été membres de l'ex-AOF. il s'agit du Burkina Faso (anciennement Haute-Volta), du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal.

Les archives d'outre-mer à Aix-en-Provence (en France) constituent des sources complémentaires pour les archives de l'AOF.

Tandis que pour la Gambie des sources complémentaires se trouvent au Public Record Office de Londres Angleterre).

Pour le Cap-Vert on retrouvera des sources aux archives d'outre-mer du Portugal à Lisbonne.

Quant aux sources de l'histoire du Tchad on peut les retrouver dans les archives de l'ex-AEF qui ont été rapatriées par la France et qui se trouvent conservées dans les archives d'outre-mer à Aix-en-Provence.

La section outre-mer des archives nationales françaises, située 27 rue Oudinot à Paris, est en cours de transfert à Aix-en-Provence.

Une politique de reconstitution de toutes ces sources complémentaires s'impose et dans tous les cas les besoins de la science historique africaine exigent de faciliter l'accès à la totalité des sources disponibles.

Des négociations bilatérales et la mise en application d'accords élaborés, positifs ont fourni en totalité ou en partie des éléments concrets de solution au problème de reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux.

Des conventions permanentes et des contacts informels, soit au plan de représentations des gouvernements, soit au plan des administrations archivistiques, favorisent des négociations plus soutenues et d'un caractère plus officiel. Il demeure plus que jamais souhaitable cependant d'établir des contacts entre personnes, utiles à une meilleure compréhension des points de vue (au moins sur le terrain des échanges d'informations et de microfilms).

Il convient ainsi de souligner l'importante part pris par les accords de microfilmage contractés au titre des Etats, mais surtout, semble-t-il, au titre des institutions.

Précisons qu'il ne s'agit pas dans notre propos de reprendre la nomenclature des accords de microfilmage et de transfert d'archives, qui existent dans tel ou tel pays, ce qui aurait été coupable de double emploi mais de contribuer à une orientation capable de faciliter l'accès des historiens de nos pays à cette énorme masse de documents connus ou devinés. Nous espérons ainsi contribuer au renforcement de la présence de l'Afrique dans l'histoire qui s'accorde à son destin présent.

Le ton de cette orientation a d'ailleurs déjà été donné par l'élaboration de plusieurs guides de sources conservées dans les archives d'autres pays.

LE GUIDE DES SOURCES

La formule du Guide des sources nous semble en effet un recours utile pour faciliter aux chercheurs la mise en valeur du patrimoine universel. Il réunit en un faisceau toutes les informations concernant un domaine géographique ou institutionnel: localisation et description méthodique des fonds et de leur contenu, indications des inventaires et des répertoires numériques quand ils existent, bibliographie sommaire.

Le guide des sources est donc un moyen privilégié pour contribuer à l'étude et à la présentation mutuelle des cultures qui sont le patrimoine commun de l'humanité.

A ce sujet il convient d'ailleurs de rappeler les objectifs que se sont assignés l'UNESCO et le Conseil international des archives en décidant la préparation du Guide des sources de l'histoire des nations. A savoir :

.élargir le champ des recherches en indiquant les sources documentaires non conservées dans les dépôts traditionnellement fréquentés par les historiens d'outre-mer.

.faciliter l'accès aux documents relatifs au passé des peuples non européens où qu'ils soient conservés, permettant ainsi la préparation de campagnes de recherche et de microfilmage.

Le Guide des sources de l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara nous fournit un bel exemple de l'utilité de ces documents.

Très tôt l'UNESCO et le Conseil international des archives ont compris l'importance de tels outils dans l'action de reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux. En 1958, dès avant la fin de la période de décolonisation, ils ont décidé d'aller au devant des besoins de la

recherche historique du tiers monde émancipé en mettant en chantier le Guide des sources de l'histoire des nations, destiné à ouvrir l'accès aux sources documentaires relatives à l'histoire des pays latino-américains, africains et asiatiques conservées en Europe et aux Etats-Unis.

Entre 1960 et 1968 deux séries ont été réalisées, une qui est consacrée à l'Amérique latine et la seconde traitant de l'Afrique subsaharienne. Les travaux de la troisième série des Guides aux sources de l'histoire de l'Afrique du Nord, de l'Asie et de l'Océanie, ont commencé en janvier 1969 dans dix-huit pays. Et d'autres guides ont été réalisés dans d'autres pays. Notamment en Angleterre la série "Guides to materials for West African History" consacrée aux sources d'archives conservées en France, en Italie, au Portugal, en Belgique et en Hollande et publiée par l'Université de Londres.

Le dépouillement du Guide des sources de l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara (Vol III consacré aux archives françaises) nous permet, par exemple, d'établir le tableau des sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives françaises. Signalons aussi l'existence de l'Etat général des fonds (Tome III Marine et outre-mer-Paris, Archives nationales. 1980).

Notons que l'élaboration du Guide des sources de l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara est le fruit des travaux de la commission nationale française créée en mars 1964 à l'initiative de Monsieur André CHAMSON, alors directeur général des archives de France.

La création de telles commissions devrait être favorisée dans tous les Etats du CILSS pour une opération systématique de reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux.

Ces commissions nationales auraient pour tâche d'identifier et d'évaluer l'ensemble des sources de l'histoire de nos différents pays conservées dans des dépôts hors de nos frontières et de les répertorier dans des guides.

Par ailleurs ces commissions pourraient initier des programmes de microfilmage partiel ou entier de fonds d'archives intéressant l'histoire de leurs pays. Pour l'AOF par ex. il serait possible de réaliser le microfilmage de certaines séries conservées à Dakar.

La coopération internationale peut aider de telles campagnes. Il faut tout de même reconnaître que dans ce domaine il s'agit de poser des règles assez souples pour respecter la nature des dépôts et les traditions des pays

LES CAMPAGNES DE MICROFILMAGE

La table-ronde des archives tenue à Cagliari en 1977 avait pour thème la reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux. La conférence des Nations-unies à Vienne était axée sur la succession d'Etat. Le VIe Congrès international des archives, tenu à Madrid en septembre 1968, a posé le problème de la libéralisation en matière d'accès aux archives et de politique de microfilmage.

Bien avant cela le congrès extraordinaire de Washington a été unanime pour souhaiter un assouplissement des restrictions en matière de communication et de microfilmage afin de mieux servir la recherche scientifique.

Le 8^e point de la motion finale a clairement défini le but à atteindre dans ce domaine :

"Le congrès considérant l'intérêt des sciences historiques recommande une intensification des programmes de microfilmage en les étendant si possible à des séries ou à des fonds entiers. Il souhaite qu'une large part soit faite aux documents se rapportant aux nations dont l'histoire est tributaire des sources conservées dans d'autres pays.

Nous pensons en effet que les restrictions en vigueur dans certains pays qui sont motivées par des considérations d'ordre méthodologique et technique, doivent être assouplies pour répondre aux besoins de la recherche scientifique. Une des missions essentielles des archives est de servir la science ; il leur incombe, par conséquent, de satisfaire à toutes les demandes de microfilms scientifiquement justifiées quel que soit l'objet de la recherche et même s'il s'agit d'opérations de grande envergure.

L'échange de microfilms entre institutions d'archives de pays différents constitue un excellent moyen pour élargir les possibilités de recherche d'histoire nationale à l'intérieur de chaque pays.

Par ailleurs, compte-tenu des moyens limités des pays du CILSS, les anciennes métropoles doivent consentir à faire un effort pour envoyer des microfilms à ces Etats dans le cadre des accords d'assistance technique ainsi qu'à titre de don.

Il est évident que les accords portant sur des échanges ou sur des envois de microfilms peuvent comporter des clauses réglementant la reproduction ou la cession de ces microfilms. En conjuguant leurs efforts et avec l'aide internationale les Etats du CILSS peuvent entreprendre des opérations de microfilmage pour la reconstitution de leurs patrimoines archivistiques nationaux. A cette fin des missions d'archivistes pourraient être envoyées à Dakar, en France, à Londres et au Portugal, ainsi qu'aux Etats-Unis car la sécheresse dans le Sahel a occasionné beaucoup de mouvements de populations et il ne faudrait surtout pas négliger les sources orales déposées dans des universités américaines et anglaises.

Il faut signaler cependant que tout cela suppose que les Etats du Sahel se dotent de moyens matériels et humains pour la lecture des microfilms et la transcription des sources orales ainsi que pour assurer de bonnes conditions de conservation à ces types de documents.

L'originalité que confère aux microfilms, au regard des autres documents historiques, la substance qui les supporte, les techniques qui permettent de les reproduire, les difficultés que suscite leur conservation, sont autant de raisons, en effet, qui incitent à poser la question du coût d'une telle politique et par conséquent le problème du financement. Nous pensons que le CILSS, de par sa vocation, doit financer une telle opération pour aider la région à constituer ses fonds d'archives dispersés. Une mission d'évaluation pourrait en estimer le coût.

Les recherches des sources complémentaires pour l'histoire des pays du Sahel devraient être menées aussi au niveau de l'Afrique même. Nous pensons notamment aux sources orales qui constituent à nos yeux un élément de grande valeur pour la réécriture de l'histoire africaine.

Des groupes d'enquêteurs devraient être constitués dans les pays du Sahel pour recueillir ces archives orales.

D'autre part nous nous demandons s'il suffit de créer, au sein des dépôts où sont gardés les papiers administratifs, une section des "archives audio-visuelles" pour que se trouve résolu du même coup le problème de la conservation des nouveaux témoignages historiques.

Il serait peut être plus opérationnel, à notre avis, de créer un dépôt qui centraliserait ces documents en essayant de standardiser les méthodes de collecte et de conservation des microfilms. Le Sénégal pourrait jouer le rôle de pilote dans ce domaine.

RAPPORT FINAL ET RECOMMANDATIONS

Du 9 au 12 mars 1987 s'est tenu à Dakar (au Sénégal) le colloque sur les sources de l'histoire démographique des pays du Sahel, colloque organisé conjointement par la direction des archives du Sénégal et l'Unité socio-économique et de démographie (USED) de l'Institut du Sahel (INSAH) du CILSS.

Ont pris part à cette rencontre, outre les pays membres du CILSS présents (Cap-Vert, Gambie, Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad), la Côte d'Ivoire, le Togo, le Congo la France ainsi que les représentants du CRDI (Canada), de l'ORSTOM, et du CNRS (France).

La cérémonie d'ouverture s'est déroulé le lundi 9 mars à 16 heures dans la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères au cours de laquelle deux allocutions ont été prononcées.

Prenant le premier la parole, le représentant du directeur général de l'Institut du Sahel a rappelé l'intérêt que portent les autorités sénégalaises à l'égard du CILSS et les a remerciées pour avoir permis la confection du répertoire relatif aux sources de l'histoire démographique des pays sahéliens conservées dans les archives. Ce répertoire, élaboré par Monsieur Saliou MBAYE directeur des archives du Sénégal, est un précieux instrument de travail pour l'étude de la dynamique des populations sahéliennes. "C'est en s'appuyant sur le passé que l'on peut mieux juger le présent et prévoir l'avenir, a-t-il ajouté en substance". Il a enfin incité à une collaboration pluridisciplinaire et a réaffirmé la disponibilité du CILSS à la mise en place d'un réseau de recherches dans le cadre de l'histoire démographique.

Pour sa part Monsieur Mbaye DIOUF, secrétaire d'Etat sénégalais chargé des Ressources animales, après avoir souhaité au nom du président de la République du Sénégal et président en exercice du CILSS, la bienvenue aux participants, a félicité la direction de l'Institut du Sahel pour avoir entrepris la confection du répertoire. Il a en outre ajouté que la somme d'informations amassées dans le répertoire par le directeur des archives du Sénégal, conforté tous ceux qui croient en la possibilité et en l'impérieuse nécessité de la reconstruction de l'histoire des pays sahéliens, histoire commune scellée par une destinée commune et tournée vers un avenir commun qui sera celui du Sahel vert. la population, a-t-il poursuivi, étant cause et finalité du développement, son étude doit être une nécessité de l'heure. Aussi a-t-il exprimé le voeu que les résultats des recherches sur les différents aspects de la dynamique de la population soient mis à la disposition des décideurs sahéliens afin de leur permettre de définir des meilleures politiques socio-économiques et démographiques.

Avant de souhaiter plein succès aux travaux du colloque, le secrétaire d'Etat sénégalais a néanmoins attiré l'attention des participants sur une question fort préoccupante et d'actualité en l'occurrence celle de la conservation du présent. A cet effet, il a indiqué que tout devra être mis en oeuvre pour que les documents en général et particulièrement ceux produits par les services de statistiques soient collectés, traités et conservés afin de donner à l'avenir un passé et que la flamme aujourd'hui allumée à Dakar soit constamment ravivée.

Notons toutefois qu'avant l'ouverture officielle de leurs travaux, les participants au colloque ont eu à :

- constituer le bureau suivant **Président:** Ali Saleh DIOP (Sénégal)

Vice-président: Dominique TCHIRIFFO (Côte d'Ivoire)

Rapporteur général: Oumar CAMAN BEDAOU (Tchad)

- adopter l'ordre du jour portant sur les points ci-dessous:

. Présentation du répertoire des sources de l'histoire démographique des pays sahéliens dans les archives (1816-1960).

. Démographie historique de l'Afrique coloniale : exemple de données et éléments de critique.

. Connaissance du passé démographique:

- Sources démographiques de l'histoire de la Sénégambie

- Cas du Burkina Faso

- Cas du Gongo

. Les archives du présent: Conservation des sources de l'indépendance à nos jours.

- Cas du Niger

- Cas du Togo

- Cas du Sahel en général.

. Reconstitution du patrimoine archivistique

. Table ronde: Histoire démographique et son utilité pour les politiques de population contemporaine dans une perspective pluridisciplinaire:

- Point de vue de l'historien et du géographe

- Point de vue du démographe et du statisticien

- Point de vue du sociologue.

. Discussions finales et adoption des rapports et des recommandations.

- Entendre la première communication relative au premier point de l'ordre du jour.

POINT 1

Répertoire des sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives (1816-1960).

Ce point a été introduit par M. Saliou MBAYE, directeur des archives du Sénégal et auteur du répertoire. Après avoir indiqué que la confection de ce répertoire a été effectuée à la demande de l'USED, l'intervenant a ensuite défini les archives comme étant l'ensemble des documents reçus ou constitués par une personne physique ou morale ou par un organisme privé, résultant de leur activité, organisé en conséquence de celle-ci et conservé en vue d'une utilisation éventuelle. L'élaboration du présent répertoire, a-t-il indiqué, fait appel à plusieurs sources notamment les archives de l'AOF, des institutions documentaires de Praïa, les archives nationales de Gambie, les archives d'Outre-mer à Paris et à Aix-En-Provence en France pour le cas du Tchad.

Selon M. MBAYE les archives sont classées par série qui est une suite de documents de même nature à l'intérieur d'un même fonds. Les séries portent des côtes relatives à plusieurs domaines et notamment à la démographie. L'étude a porté sur une période allant de 1816 à 1960. La bibliographie ici présentée est certes complète a dit l'auteur, mais elle constitue un outil indispensable pour les chercheurs.

Afin de faciliter la tâche à ces derniers, une innovation a été apportée: le répertoire numérique est accompagné de notes ayant trait aux archives politiques, militaires, scolaires, ce qui constitue une forme nouvelle de répertoire typiquement africain.

Pour ce qui est des archives imprimées, l'intervenant a défini cette expression comme étant des publications officielles. Elles sont éditées par l'Etat et pour le compte de celui-ci, avec ses deniers et généralement dans ses imprimeries. Elles sont conservées au même titre que les autres archives. Ces imprimés se situent à deux niveaux voire trois. Il y a, en effet, les publications éditées par le gouvernement central à Paris, Londres ou Lisbonne et celles qui sont publiées au niveau local, soit par le Gouvernement général pour l'AOF et l'AEF, soit par les différents territoires. Les recensements démographiques pour leur part ont laissé peu d'imprimés à part celui du Sénégal de 1904. L'orateur a également souligné l'importance des cartes et des plans comme source de données.

Mais il a également situé les limites de ces sources. Les sources démographiques présentent une tare congénitale dès lors qu'il s'agit des archives administratives. Par ailleurs il faut ajouter les limites liées à la méthodologie, à la conservation des archives et à leur accès.

Pour terminer M. MBAYE a exprimé ses vifs remerciements à l'endroit du CILSS, ainsi qu'à l'endroit du ministre d'Etat sénégalais, de l'USED, et des archivistes ayant collaboré à la confection du document.

Au cours des débats qui ont suivi cet exposé, les participants ont unanimement reconnu la pertinence de l'étude et félicité M. MBAYE pour le répertoire produit qui constitue une source de référence très riche pour les chercheurs. Ils ont ardemment souhaité que la méthodologie adoptée par l'auteur de l'ouvrage soit vulgarisée au sein des pays du CILSS et que des dispositions soient prises par cette institution sahélienne afin que l'étude soit étendue à d'autres domaines et que des moyens soient mis à la disposition des chercheurs pour qu'ils rentabilisent au mieux l'excellent travail fourni par M. MBAYE. D'autres volumes traitant des sources coloniales conservées hors du Sahel doivent également faire l'objet de publications. Malgré le côté hautement positif du répertoire, certains des participants se sont interrogés sur l'état, la complétude, la qualité et l'exploitation des documents répertoriés. Aussi ont-ils recommandé que l'Institut du Sahel, et de façon générale le CILSS, se penche dans l'avenir sur l'amélioration des conservations des archives des pays sahéliens.

L'idée de confectionner des guides nationaux des sources de l'histoire sahélienne a été également évoquée, ce, dans le cadre du guide méthodologique régional uest-africain à entreprendre par l'Association des archivistes de l'Afrique de l'Ouest.

Les participants ont aussi évoqué le fait que les archives relatives aux pays africains, stockées dans les métropoles coloniales, limite le champ de recherche. Pour parer à ces insuffisances, il a été suggéré qu'une reproduction de ces documents soit, à défaut de rapatriement, entreprise.

Enfin l'idée de la création d'une banque de données a été soulevée ainsi que la nécessité de son exploitation informatique.

POINT 2

Démographie historique de l'Afrique coloniale : exemple de données et éléments de critique

Ce document a été présenté conjointement par Nassour G. OUAIDOU et Dennis CORDELL.

Dans sa première partie le document traite de l'exploitation des sources anciennes: le cas du Tchad. Il a été fait mention du manque de sources démographiques et celles existantes ne datant, pour la plupart, que des années 1960. Auparavant, les statistiques démographiques proviennent uniquement des estimations, des comptages des administrations coloniales. La difficulté pour l'exploitation de ces sources résultent d'abord des concepts retenus et des aires de dénombrement les plus fluides (changement dans les frontières) dans le temps. Leur évaluation se heurte à la fois au problème de surestimation ou des sous-estimations.

La seconde partie de l'exposé a trait exclusivement aux problèmes techniques généraux relatifs aux statistiques démographiques. Les orateurs ont évoqué l'utilité de la démographie historique africaine dans le domaine de la recherche. Celle-ci s'avère nécessaire pour une meilleure compréhension de l'évolution des populations sahéliennes; surtout que jusqu'ici l'étude de la démographie africaine souffre d'une très grande dépendance des modèles autres qu'africains.

Les débats qui ont suivi la présentation de cette communication étaient axés sur les problèmes d'ordre technique et principalement aux méthodes d'ajustement des données. Il a été également reconnu que la démographie historique soit complétée par d'autres disciplines, entre autres, la géographie.

Il a été retenu que pour les recherches futures, des études spécifiques sur les localités à faible population soient privilégiées.

POINT 3

Connaissance du passé démographique

Sous ce troisième point de l'ordre du jour, trois communications ont été entendues: celles écrites et relatives aux sources démographiques de l'histoire de la Sénégambie (Charles BECKER, Mamadou DIOUF et Mohamed MBODJ) et au projet d'étude de la population congolaise de la période pré-statistique (Florent BALANDAMIO), et la troisième orale, de Sidiki COULIBALY pour le cas du Burkina Faso.

3.1 Les sources démographiques de l'histoire de Sénégambie

Selon les auteurs, une des lacunes de l'histoire de l'Afrique subsaharienne a été l'oubli des données relatives à la population, aux étapes de sa mise en place, aux mouvements et aux dynamiques qui ont assuré sa configuration humaine actuelle. L'étude de la démographie historique revient à celle du peuplement. Pour ce faire les auteurs distinguent trois périodes principales:

- La préhistoire et la protohistoire
- La période pré-coloniale
- La période coloniale.

Chacune de ces trois grandes périodes fournit des sources différentes pour l'évaluation des peuplements passés: recensement des sites, des monuments et des vestiges (pour la première période), traditions orales, archéologie, sources européennes (pour la deuxième période) et enfin les premiers recensements administratifs pour la période coloniale. Ces sources indiquent la possibilité de réaliser l'histoire démographique de la Sénégambie au delà même de l'époque pour laquelle les sources classiques existent. Toujours selon les auteurs, l'importance des sources et leur grande variété démontrent que de multiples études particulières, puis générales sont à réaliser.

Des débats qui ont suivi cet exposé, il a été reconnu l'importance des traditions orales villageoises pour la démographie historique des peuples africains. Aussi les participants au Colloque ont-ils souligné que leur collecte, leur exploitation et leur conservation soient encouragées. L'intérêt que représente pour un domaine comme celui faisant l'objet du colloque du passé démographique du groupe domestique, notamment son organisation et la dynamique de sa segmentation, a été également mentionné. De ce fait la collecte des généalogies a été qualifiée d'étape capitale dans l'étude de l'histoire démographique. L'étude entreprise débordant les limites restreintes de la Sénégambie actuelle, il a été demandé que des investigations futures fassent l'objet de coordination et touchent un champ géographique homogène plus vaste.

3-2 Le cas du Burkina Faso

La communication orale présentée par Sidiki COULIBALY traite du colonialisme et des migrations en Haute-Volta (Burkina Faso) durant la période 1896-1946. Elle illustre l'importance des sources coloniales pour une telle étude même si celles-ci sont incomplètes. Selon M. COULIBALY, pour comprendre les migrations burkinabé actuelles, il faut nécessairement passer en revue les causes de mouvements passés. Cette revue des causes se doit d'être macro-structurelle et historico-politico-économique. Pour cette période les sources disponibles sont administratives et certaines études restreintes faites en anthropologie, en histoire, etc.

Les origines coloniales des mouvements jusqu'en 1946 proviennent essentiellement:

- du plan colonial;
- de l'impôt per capita;
- des prestations;
- du recrutement de la main-d'œuvre et des travaux forcés;
- des cultures de rente;
- du recrutement militaire.

Telles sont, selon M. COULIBALY, les principales causes historiques qui ont, soit déclenché, soit accentué les mouvements des Voltaïques hors de leur village ou de leur pays. Avant 1947, ce départ massif en somme, ses racines dans l'invasion coloniale et les mesures administratives, sociales et économiques coercitives prises par l'autorité coloniale au lendemain de cette invasion. Il s'explique aussi par la brutalité de l'administration coloniale vis-à-vis de la population locale.

L'orateur pour finir, réfute la thèse selon laquelle les famines, la pauvreté des terres, des méthodes culturelles archaïques sont les causes des départs.

Les participants ont recommandé que des études similaires sur les mouvements migratoires passés dans la région sahélienne soient entreprises.

3-3 Cas du Congo: Projet d'étude de la population congolaise de la période pré-statique

Ce projet, fruit de réflexion du groupe de recherches en démographie historique au Congo a pour objectif l'exploitation des documents anciens complétés par des enquêtes sur le terrain afin d'étudier les comportements démographiques passés de la population congolaise.

Cette présentation étant une information n'a pas donné lieu à un débat particulier.

POINT 4

Les archives du présent: conservation des sources de l'indépendance à nos jours

Trois exposés ont été faits sur ce thème: le cas du Niger, le cas du Togo et le Sahel en général.

4-1 Le cas du Niger

Il a été présenté par M. El Hadj Mahamane SADE, directeur des archives nationales du Niger qui a articulé son exposé autour des points suivants:

- l'histoire de l'institution des archives du Niger
- la période de l'indépendance
- les réalisations et perspectives.

S'agissant de l'historique de son institution, l'orateur a fait recours à l'arrêté général n° 5065/IFAN de juillet 1953 portant réorganisation des archives de l'AOF. Cet arrêté reconduit par la jeune République du Niger à son indépendance (3 août 1960), continue à faire autorité. En 1974, le décret réorganisant le secrétariat général du gouvernement institue un service national des archives chargé de répertorier, classer et conserver les documents devenus inutiles à l'expédition des affaires courantes. Les fonds constitués par ce service recoupent 5 périodes principales:

- 1899-1922 : territoire militaire du Niger
- 1922-1958 : colonie du Niger
- 1958-1960 : Etat du Niger
- 1960-1974 : Première République
- 1974 à nos jours: période intérimaire.

Deux types de classement sont appliqués à ces divers fonds. le classement alphabétique par série pour les trois premières périodes et le classement numérique pour la quatrième période. L'orateur a également informé les participants de la promulgation prochaine des textes portant réglementation des archives ainsi que la fonction d'archiviste. Il a enfin, pour terminer, souhaité qu'il soit enseigné aux étudiants du second cycle de l'enseignement supérieur un module intitulé "méthodologie de la recherche".

4-2 Le cas du Togo

La communication présentée par Mme A. NOMENYO de l'Unité de recherche démographique (URD) de l'Université du Bénin (Lomé), expose l'expérience de cette unité dans une opération de récupération et de sauvetage des documents de base du recensement togolais de 1970. Cette opération a été menée à terme grâce au financement du Fonds des Nations-unies pour les activités en matière de population (FNUAP). Vue l'ampleur de la tâche et les moyens dont disposait l'URD, la méthode de récupération utilisée est celle de l'échantillonnage aléatoire (1/20ème des centres de peuplement) sur la base d'une mise à jour de 1981.

Tirant enseignement du passé, l'URD a pris toutes les dispositions pour une bonne conservation des documents sauvés. Madame NOMENYO termine sa communication par une série de recommandations pertinentes suivantes:

- sauvegarder les documents en péril par une nouvelle opération de saisie informatique;
- améliorer l'archivage des supports informatiques;
- constituer des archives méthodologiques;
- réhabiliter les publications en voie de disparition.

4-3 Le Sahel en général

Pour le cas général du Sahel en matière de documentation et d'archivage des documents, parole fut donnée à M. CAMARA, coordonnateur du Programme RESADOC de l'Institut du Sahel. M. CAMARA a dans son exposé fait l'historique et défini les objectifs assignés au Réseau sahélien de documentation. Pour ce qui est du domaine de la démographie, l'orateur a signalé la participation du réseau au projet POPIN Africa. Ce projet sur financement du CRDI et exécuté par la CEA avec la participation de quatre centres de documentation de l'Institut du Sahel, de l'IFORD-Yaoundé, du RIPS-Accra et du Centre de démographie du Caire, permettra de publier pour le Sahel une bibliographie spécialisée en démographie. La période couverte par cette bibliographie va de 1960 à 1986 et la couverture thématique sera la plus large possible. La méthode de travail adoptée consiste, dans un premier temps en l'exploitation de toute la documentation disponible au niveau de l'Institut du Sahel avant d'étendre, dans un second temps, cette exploitation au niveau des Etats sahéliens. Pour réaliser un tel travail, une étroite collaboration doit exister entre chercheurs et spécialistes de l'information devra conclure M. CAMARA.

Après ces trois interventions s'est instauré un débat axé autour des points suivants:

- nécessité de créer des dépôts légaux ;
- adoption des quatre recommandations proposées par la communication de l'IRD ;
- instauration d'un dialogue permanent entre producteurs des documents et conservateurs, notamment entre direction de statistique et direction des archives ;
- accès des chercheurs à certains documents de base d'enquête.

La question des microfilmages et des dépôts spécialisés a été également soulevée par les participants.

POINT 5

Reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux

Le document présenté par M. Makane FALL, archiviste à la direction des archives du Sénégal a exclusivement trait à la reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux disposant d'une documentation vaste et dispersée et dont l'exploitation permettrait de renouveler la connaissance de l'histoire africaine.

Le document rappelle que les archives de souveraineté ont été rapatriées par l'ancienne métropole tandis que les fonds d'administration ou de gestion ont été conservés sur place.

- Pour les territoires de l'ex-AOF, les archives sont conservées à Dakar en complément à celles d'Aix-en-Provence.
- Les sources complémentaires des archives de la Gambie au Public Record Office de Londres (Angleterre)

- Pour le Cap-Vert à Lisbonne au Portugal

- Pour le Tchad et partant pour l'AEF à Aix-en-Provence.

L'orateur souligne qu'une politique de reconstitution de toutes ces sources complémentaires passe nécessairement par la facilité d'accès à la totalité de ces sources et des conventions s'imposent à cet effet.

Et pour faciliter les travaux de recherche, l'élaboration d'un guide des sources s'avère très nécessaire. Le dit guide comportera la localisation et la description méthodologique des fonds et de leur contenu, indications des inventaires et des répertoires numériques quand ils existent, et une bibliographie sommaire et ce, à l'instar des guides consacrés à l'Amérique latine et à l'Afrique subsaharienne par l'UNESCO.

Des commissions d'élaboration des guides devraient être favorisées dans trois pays du CILSS pour une opération de reconstitution systématique des patrimoines archivistiques nationaux. On peut également faire recours à des microfilmages comme outil de reconstitution des sources du passé.

Le souci des participants au cours du débat était d'arriver à répertorier les patrimoines de tous les pays pour une utilisation rationnelle tout en associant à cette lourde tâche les organismes régionaux africains pour d'éventuels financements. Une inquiétude transparaît cependant : celle de la bonne conservation de ces archives récupérées. Le consensus général qui se dégage est que le problème de la récupération des archives ne doit pas être légué aux seuls archivistes mais doit être l'affaire de tous. Les participants ont émis le voeu que leur soient envoyés les reproductions des archives mais à condition que des infrastructures de conservation adéquates soient mises en place dans nos Etats. Si l'importance du microfilmage et de l'informatique est indéniable, son utilisation n'est pas sans problème.

POINT 6

Table-ronde: l'histoire démographique et son utilité pour les politiques de population contemporaines: perspectives pluridisciplinaires.

Cette table-ronde a été animée par M. Denis CORDELL qui a mis l'accent sur deux préoccupations intellectuelles :

- lier les questions historiques à l'actualité ;
- montrer qu'en sciences sociales les divisions disciplinaires sont artificielles d'où une pluridisciplinarité.

Les points de vue historique et géographique montrent l'inhérence de ces sciences à la démographie. Pour l'historien il existe un cloison étanche entre les réalités contemporaines et passées. L'étude de peuplement dans une perspective historique ne peut être faite que dans un cadre pluridisciplinaire et par conséquent les universités africaines doivent prendre part à la définition et à l'élaboration des politiques de population contemporaine sur la base des données de l'histoire démographique. La géographie quant à elle observe, décrit et explique les phénomènes. Ces étapes font nécessairement appel à plusieurs disciplines et notamment à la démographie et à l'utilisation des archives.

La vision du démographe est hétérogène et la démographie historique aura une contribution importante pour les politiques contemporaines de population. Les éléments de ces politiques de population peuvent mettre à contribution l'étude historique des phénomènes socio-démographiques tels que la morbidité, la mortalité, la santé, l'émigration, l'urbanisation, la

nomadisation, la sédentarisation, la stérilité ou la fertilité et également l'étude des calamités naturelles vécues par les générations anciennes. En somme la démographie demeure une science carrefour.

Du point de vue statistique, la connaissance du passé de l'Afrique est d'une importance capitale pour sa réhabilitation. A cet effet, les démographes sont conviés à jouer un rôle qui est le leur et ce, dans un esprit de pluridisciplinarité sans en dissocier l'aspect quantitatif. Un effort dans l'évaluation des effectifs de la population africaine doit être fait. La démographie historique est tout indiqué pour poser les bases d'une politique de population afin de mieux comprendre les comportements démographiques actuels.

Enfin du point de vue sociologique, à partir du constat de l'hypothèse de fécondité en Afrique équatoriale, il est donné des explications empiriques. Ces indices statistiques ne pourraient être interprétés qu'après une étude sociologique et de l'environnement au sein duquel vit la société.

Pour ce faire, le département démographique de l'UDEAC (Union douanière et économique de l'Afrique de Centrale) se doit de confectionner pour l'ex-AEF un répertoire à l'exemple de celui de M. MBAYE et mieux encore pour les pays africains au sud du Sahara.

Malheureusement l'histoire démographique se limite le plus souvent à l'aspect purement quantitatif alors qu'il importe de prendre en compte l'évolution de l'organisation sociale et de la production, d'analyser le processus de segmentation et de désagrégation de la famille.

En conclusion, le consensus général qui ressort de la table ronde est l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité des sciences.

RECOMMANDATION N° 1

Relative à la constitution des groupes nationaux de démographie historique

Les participants au colloque sur les sources de l'histoire démographique des pays du Sahel,

- considérant l'impérieuse nécessité d'études historiques pour une meilleure compréhension des comportements démographiques actuels des populations sahéliennes ;
- considérant l'importance de ces études pour une bonne définition des politiques des populations ;
- compte tenu de la possibilité de réalisation d'études qu'offre le répertoire des sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives.

recommandent :

1. La mise sur pied dans les pays sahéliens des groupes nationaux pluridisciplinaires en démographie historique ;
2. aux Etats membres du CILSS, à l'Institut du sahel et à toute autre organisation d'apporter leur concours à ces groupes afin de les rendre opérationnels.

Dakar, le 12 mars 1987

Le colloque

RECOMMANDATION N° 2

Relative à la constitution et conservation des archives passées et présentes

Les participants au colloque sur les sources de l'histoire démographique des pays du Sahel.

- considérant l'importance des archives nationales en tant que mémoire collective de toute nation moderne.

- considérant l'impérieuse nécessité de reconstituer les sources pour la réécriture de l'histoire des pays sahéliens ;

- vu la disparité dans la conservation de ces sources dans les pays sahéliens.

recommandent :

1. Aux Etats membres du CILSS de tout mettre en oeuvre pour une meilleure conservation des archives nationales.

2. Aux Etats membres du CILSS d'engager des actions concertées pour le rapatriement des archives coloniales qui sont dans les dépôts des anciennes puissances colonisatrices.

3. A l'Institut du Sahel d'aider à la réalisation de ces actions.

Dakar, le 12 mars 1987

Le colloque

RECOMMANDATION N° 3

Relative à l'élaboration des guides sur les sources de l'histoire.

Les participants au colloque sur les sources de l'histoire démographique des pays du Sahel.

- considérant l'importance des archives comme source importante de recherche ;

- considérant l'impérieuse nécessité pour les chercheurs sahéliens de disposer d'un outil de travail pour le besoin de leurs recherches ;

- compte tenu de l'expérience passée dans le domaine et de l'effort de l'Association des archivistes de l'Afrique de l'Ouest, (WARBICA) dans ce sens.

recommandent :

1. L'élaboration des guides nationaux des sources de l'histoire ;

2. La création, à cet effet, des commissions nationales devant identifier, évaluer l'ensemble des sources de l'histoire nationale en vue de leur publication dans un répertoire.

Dakar, le 12 mars 1987

Le colloque

MOTION DE REMERCIEMENT

Les participants au colloque sur les sources de l'histoire démographique des pays du Sahel, tenu du 9 au 12 mars 1987, à Dakar (République du Sénégal), remercient très vivement Son Excellence, Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal, Président en exercice du Comité permanent inter-Etats de Lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), son gouvernement et le peuple sénégalais, pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité africaine dont ils ont été l'objet et les facilités matérielles mises à leur disposition.

Dakar, le 12 mars 1987

Le colloque

MOTION DE FELICITATIONS

Les participants au colloque sur les sources de l'histoire démographique des pays sahéliens, tenu du 9 au 12 mars 1987, à Dakar (République du Sénégal), félicitent l'Institut du Sahel et la direction des archives du Sénégal pour la pertinence du thème choisi, ainsi que pour la qualité des documents soumis à leur appréciation. Ils encouragent en outre l'Institut du Sahel à persévéérer dans la voie que lui ont tracée les Etats membres du CILSS afin de restituer aux peuples et à l'homme sahélien toutes leurs mémoires pour un développement harmonieux de la région sahélienne et partant de toute l'Afrique.

Dakar, le 12 mars 1987

Le colloque

CLÔTURE DU COLLOQUE

En clôturant les assises, M. Mbaye DIOUF, secrétaire d'Etat aux ressources animales, a félicité les organisateurs et participants en estimant qu'ils ont fait œuvre utile. Il s'est plu à souligner le caractère pluridisciplinaire de la rencontre qui, estime-t-il, grâce à ses résultats, permettra aux décideurs des gouvernements sahéliens de disposer d'éléments nécessaires et suffisants propres à aider à une meilleure planification des politiques économique, sociale et démographique des Etats de la sous-région.

Annexe 1

CALENDRIER DE TRAVAIL

Lundi, 9 Mars 1987

9H30-10H30 INSCRIPTION/CAFE

10H30-12H30 PRESENTATION :

Répertoire Sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives (1816-1916),

Saliou MBAYE,

Directeur Archives nationales du Sénégal

DISCUSSION

16H00-16H30 OUVERTURE OFFICIELLE, salle de conférence,
Ministère des Affaires étrangères

16H30-16H45 PAUSE

16H45-18H30 THEME : Connaissance du passé démographique

PRESENTATIONS :

"La démographie historique de l'Afrique coloniale : exemples de données et éléments de critique"

Dennis CORDELL,

Southern Methodist University,

Dallas, Texas et chercheur associé à l'USED, Bamako

Nassour G. OUAIDOU, Coordonnateur adjoint, USED, Bamako

DISCUSSION

Mardi, 10 Mars 1987

9H00-10H30 1)"Les sources démographiques de l'histoire de la Sénégambie"

Charles BECKER, Centre national de recherches scientifiques,
Kaolack

Mamadou DIOUF,

Université de Dakar

Mohamed MBODJ

Université de Dakar

2)"Le cas du Burkina"

Sidiki COULIBALY,

Centre de recherches pour le développement international,
Dakar

10H30-10H45 PAUSE

10H45-12H00 3)" Le cas du Congo"

Florent BALANDAMIO,

Université Marien Ngouabi, Brazzaville

DISCUSSION DES TROIS PRESENTATIONS

15H00-16H30 THEME : "Les archives du présent : conservation des sources de l'Indépendance"

PRESENTATIONS

1) "Le cas du Niger"

El Hadj Mahamane SADE

Directeur archives nationales du Niger

2) "Les cas du Togo"

Adzowavi NOMENYO,

Documentaliste, Unité de recherche démographique,

Université du Bénin, Lomé

16H30-16H45 PAUSE

16H45-18H003) "Le Sahel en général"

Alioune B. CAMARA Coordonnateur Réseau sahélien de documentation scientifique et technique,
Institut du Sahel, Bamako

DISCUSSION DES TROIS PRESENTATIONS

Mercredi, 11 Mars 1987

9H00-10H30 PRESENTATION

"Reconstitution du patrimoine archivistique"

Makane FALL,

Responsable cellule d'études,

Archives nationales du Sénégal

DISCUSSION

10H30-10H45 PAUSE

10H45-12H00 THEME : "L'histoire démographique et son utilité pour les politiques de population contemporaines : perspectives pluridisciplinaires"

TABLE-RONDE ET DISCUSSION

1) Points de vue historique et géographique:

Mohamed MBODJ

Université de Dakar

Irène WRIGHT,

Université de Niamey

15H00-16H30

2) Points de vue démographique et statistique

Joel W. GREGORY, conseiller scientifique, USED, Bamako,
et Université de Montréal

Landing SAVANE, Directeur de la statistique du Sénégal

3) Point de vue sociologique

Jean Pierre BANZOUZI,

Université Marien-Ngouabi, Brazzaville

Oussouby TOURE,

Institut sénégalais de recherches agricoles, (ISRA) Dakar

Jeudi, 12 Mars 1987

**9H00-10H30 DISCUSSION FINALE ET ADOPTION DU RAPPORT ET DES
RECOMMANDATIONS**

**12H00-16H00 Excursion à l'ile de Gorée
Visite de la Maison des esclaves
Joseph NDIAYE, Directeur**

Déjeuner

17H00 SEANCE DE CLOTURE

**Salle de conférence
Ministère des Affaires étrangères**

Annexe 2

LISTE DES PARTICIPANTS

COULIBALY Sidiki

Administrateur régional de Programme, Sciences Sociales.
C.R.D.I.
BP 11007 CD Annexe - DAKAR -

Penda MBOW

Assistante au département d'histoire
Université de DAKAR - SENEGAL

Mohamed MBODJI

Maître-Assistant - Directeur Laboratoire de démographie historique
Département d'histoire Faculté des lettres -
DAKAR - SENEGAL

Dominique TCHIRIFFO

Directeur des Archives nationales de RCI
Côte-d'Ivoire
BP V126 ABIDJAN COTE D'IVOIRE

Florent BALANDAMIO

Chef de service du Fichier national de l'état-civil
Ministère de l'Administration du territoire
BP 880 BRAZZAVILLE - CONGO

José Maria VIEIRA DE BRITO ALMEIDA

Archiviste
Direction générale de la Culture
Avenue Amilcar Cabral, 147 - PRAIA CAP-VERT

Babacar FALL

Assistant d'histoire
Ecole normale supérieure - Université de Dakar
BP 3559 - DAKAR - SENEGAL

Fara Guédel MBODJI

Démographe
Direction de la statistique
BP 116 DAKAR - SENEGAL

Mme SY Oumou SOUMARE

Interprète
CMDT P 487 - BAMAKO - MALI

Philippe ANTOINE

Démographe
ORSTOM BP 1386 DAKAR - SENEGAL

Charles BECKER

Chercheur
CNRS/France - Laboratoire de démographe historique DAKAR
BP 96 KAOLACK - SENEGAL

Brahim Val Mohamed Lemine

Démographe
Direction de la statistique et de la comptabilité nationale
BP 240 NOUACKCHOTT - MAURITANIE

Madi ABDOU

Chef adjoint section sensibilisation
Bureau central du recensement
Direction de la statistique
NIAMEY - NIGER

Stephen Amat BAHOUN

Chief archivist
The Gambia national archives
PO BOX 32, BANJUL - GAMBIA

LISTE DES PARTICIPANTS (Suite)

Adzowavi NOMÉNYO

Documentaliste

Unité de recherche démographique
BP 12971 LOME - TOGO

Landing SAVANE

Statisticien démographe

Direction de la statistique

BP 116 DAKAR - SENEGAL

Papa Syr DIAGNE

Coordonnateur de l'USED

Institut du Sahel

BP 1530 BAMAKO - MALI

Fatou Bintou SALL

Interprète

BP 8125 DAKAR - SENEGAL

Ali Saleh DIOP

CONACILSS

Ministère du Développement rural DAKAR (SENEGAL)

Oussoubi TOURE

Chercheur

Département système de production ISRA

BP 3120 DAKAR - SENEGAL

Ali ONGOIBA

Directeur des archives nationales du Mali

Koulouba BAMAKO - MALI

Moactar Ould HEMEINA

Directeur des Archives nationales de Mauritanie

BP 77 NOUACKCHOTT - MAURITANIE

Camam Bedaou Oumar

Démographe (Chef de division des statistiques et sociales)

Direction de la statistique des études économiques et démographiques

BP 453 NDJAMENA - TCHAD

Paboung DAGOU

Directeur de l'Institut national des sciences humaines

BP 503 NDJAMENA - TCHAD

Djiby SALL

Directeur du Centre de documentation de l'OMVS

Rue Duret BP 383 SAINT-LOUIS - SENEGAL

Irène WRIGHT

Professeur

BP 693 NIAMEY - NIGER

Alioune Badara CAMARA

Coordonnateur du Programme RESADOC

Institut du Sahel/CILSS

BP 1530 BAMAKO - MALI

Mamadou NDIAYE

Arciviste

Direction des Archives du Sénégal - DAKAR -

Mamadou S. JENG

Principal Statistician and Head of Demographic
Section Central Statistics Department,

32 Bulette street BANJUL - THE GAMBIA

LISTE DES PARTICIPANTS (Fin)

Jean Pierre BANZOUZI

Assistant à l'Université Marien NGOUABI
120, rue Kitenga, Baongo
BRAZZAVILLE - Rép Populaire du CONGO

El Hadj Mahamane SADE

Directeur des Archives nationales
Secrétariat Général du Gouvernement
BP 550 NIAMEY - NIGER

Michel GARENNE

Chargé de Recherche
ORSTOM
BP 1386 DAKAR - SENEGAL

Joel GREGORY

Conseiller Technique
UESD/INSAH
BP 1530 BAMAKO - MALI

Nassour Guelengdousia OUAIDOU

Coordinateur Adjoint de l'USED Institut du Sahel
BP 1530 BAMAKO - MALI

Saliou MBAYE

Directeur des Archives du Sénégal
Immeuble Administratif Avenue Roume
DAKAR - SENEGAL

Makane FALL

Archiviste
Direction des Archives du Sénégal
DAKAR - SENEGAL

Mouhamadou Moktar Fily BA

Archiviste
Direction des Archives du Sénégal
Immeuble Administratif
DAKAR - SENEGAL

SACKUR, Karen Amanda

Chercheuse
SOAS/Angleterre
199A Portobello RD,
London W11 1LA, ANGLETERRE

BA Mamadou

Sociologue environnementaliste
CONACILSS
BP 2871 DAKAR - SENEGAL

Mamadou MBODJI

Archiviste
Direction des Archives du Sénégal
Immeuble Administratif
DAKAR - SENEGAL

Chérif Elvalide SEYE

Journaliste
CILSS
BP 7049 OUAGADOUGOU -
BURKINA FASO

DOSSIER DE PRESSE

a) Extraits de journaux

vendredi 6 mars 1987

DEMOGRAPHIE

LES SOURCES DE L'HISTOIRE

Dakar abrite, du 9 au 12 mars 1987, un colloque international sur les sources de l'histoire démographique des pays du Sahel.

La séance d'ouverture du colloque se déroulera dans la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères du Sénégal. Les travaux se poursuivront ensuite à l'hôtel Indépendance.

Ce colloque est organisé par l'Unité socio-économique et de démographie (USED) de l'Institut du Sahel qui vient de publier une étude intitulée "Sources de l'histoire démographique

des pays du Sahel conservées dans les archives (1816-1960)". Cette étude, parue dans le numéro 7 de la série "Etudes et Travaux de l'USED", a été réalisée par M. Saliou MBAYE, directeur des Archives du Sénégal. La direction des archives du Sénégal est co-organisatrice du colloque dont les travaux s'appuieront sur l'étude de M. MBAYE.

Une trentaine de démographes, d'archivistes, de documentalistes, d'historiens et de sociologues participeront à ce colloque. Ils travailleront, pendant 4 jours, à réhabiliter les sources archivées de l'histoire

démographique des pays du Sahel. Leurs travaux devraient inciter davantage les chercheurs à consulter, et à exploiter les sources conservées dans les archives lorsqu'ils s'intéressent à la démographie dans le Sahel.

L'un des principaux objectifs du colloque sera en effet de pallier une insuffisance à ce niveau que M. MBAYE décrit en ces termes "Les démographes, confrontés à l'épineux problème des sources, se tournent bien souvent et exclusivement vers les services de la Statistique. C'est un réflexe naturel mais qui ne tient pas compte des sources inépuisables que recèlent les archives".

DEMOGRAPHIE

Un passé pour l'avenir

M. Mbaye DIOUF, le secrétaire d'Etat chargé des Ressources animales a ouvert hier dans la salle de conférences du ministère des Affaires étrangères un séminaire international consacré à l'étude des sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives.

Cette rencontre organisée sous l'égide du CILSS, de l'Institut du Sahel, de l'Unité socio-économique et de démographie (USED) et de la directions des Archives du Sénégal réunit des chercheurs de différentes branches des sciences humaines qui s'intéressent aux problèmes de population et ses implications sur le développement socio-économique.

L'objectif de ces assises est de permettre notamment une meilleure compréhension de l'évolution des populations sahéliennes, ceci à l'aide d'un répertoire établi par la direction des Archives du Sénégal.

L'intérêt d'une telle rencontre outre son aspect de concertation pluridisciplinaire entre sociologues, démographes, historiens, etc... réside surtout dans le fait que jusqu'à un passé récent, l'étude de la démographie africaine a souffert d'une trop étroite dépendance des modèles et des perspectives dérivés des expériences autres qu'africaines. Le moment est donc arrivé de construire une vision du passé démographique africain basé sur des sources qui traitent des populations africaines.

C'est pourquoi en ouvrant ce colloque dont les travaux se poursuivent jusqu'au 12 mars prochain, le secrétaire d'Etat chargé des Ressources animales au nom du ministre du Développement rural a rappelé l'importance que les gouvernements sahéliens accordent aux problèmes de population, et a formulé le souhait que les résultats des investigations des chercheurs soient mis à la disposition des décideurs pour leur apporter des éléments nécessaires à une meilleure planification des politiques économique, sociale et démographique des Etats de la région...

Avant de souhaiter pleins succès aux travaux, M. Mbaye DIOUF a également attiré l'attention des participants sur la préoccupante question aujourd'hui de la conservation des archives du présent. A ce propos, il a souligné que "tout devra être mis en oeuvre pour que les documents en général et particulièrement ceux qui sont produits par les services de la Statistique soient collectés, traités, et bien conservés. C'est à ce prix que nous donnerons à l'avenir un passé". M. DIOUF a enfin mis l'accent sur la nécessité de réfléchir sur la reconstitution du patrimoine archivistique de nos pays, particulièrement ce qui touche aux sources démographiques.

Auparavant, M. Madi KONATE directeur général par intérim de l'Institut du Sahel s'est plu à porter témoignage sur l'intérêt du Sénégal pour tout ce qui touche la coopération sous-

régionale et régionale. Il a, à ce propos, remercié les autorités sénégalaises pour leur disponibilité et leur contribution dans la conception et au niveau de l'élaboration du répertoire, document référence qui est un instrument de travail précieux pour tous les chercheurs qui s'intéressent à la dynamique des populations sahéliennes.

Dans cette optique, M. KONATE a mis en exergue la qualité du document de base élaboré par Saliou MBAYE qui traite d'un ensemble de problèmes auxquels le Sahel doit faire face et qui ont pour noms "mouvements migratoires forcés ou spontanés, l'état nutritionnel et sanitaires des populations, les statistiques scolaires, les listes électorales, les Etats-civils, les problèmes de main-d'œuvre, etc..."

Le représentant de l'Institut du Sahel s'est enfin félicité de la présence de chercheurs de pays africains non membres du CILSS comme la Côte d'Ivoire, le Togo et le Congo, en estimant qu'elle marque non seulement le caractère pluridisciplinaire des assises mais également leur grande ouverture sur le plan géographique. Ce qui prouve à ses yeux, que l'enjeu que représente la reconstitution des sources pour la ré-écriture de l'histoire de l'Afrique en général et de nos pays en particulier est bel et bien le combat de tous.

B. DIOUF

FIN DU COLLOQUE SUR LES SOURCES DEMOGRAPHIQUES DU SAHEL

RESTITUER TOUTE LA MEMOIRE AUX POPULATIONS



• **Mbaye Diouf, secrétaire d'Etat aux Ressources animales présidant la cérémonie de clôture**

Organisé conjointement par le CILSS, l'Institut du Sahel, L'Unité socio-économique et de démographie (USED) et la direction des Archives du Sénégal, le colloque international consacré à l'étude des "Sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives" ouvert lundi dernier, a clos ses travaux hier en fin d'après-midi au ministère des Affaires étrangères. A l'ouverture comme à la clôture, la séance a été présidée par M. Mbaye DIOUF,

secrétaire d'Etat chargé des Ressources animales représentant le ministre du développement rural.

Cette rencontre qui a réuni pendant quatre jours des spécialistes de Côte d'Ivoire, du Togo et du Congo avait comme but avoué de réfléchir en commun sur les problèmes de population de la sous-région à travers l'étude des sources et archives africaines pour permettre aux chercheurs du continent d'être mieux armés dans la ré-écriture de notre

Histoire commune. Sur la base d'un répertoire élaboré par la direction des Archives nationales, ces spécialistes venus d'horizons intellectuels divers, ont étudié à l'aide de cette "photographie des populations africaines" des thèmes aussi variés que les mouvements migratoires forcés ou spontanés, l'état nutritionnel et sanitaire des populations, les statistiques scolaires, les listes électorales, les problèmes de main-d'oeuvre, etc. Les problèmes de conservation des archives actuelles, mémoire de notre présent ont été également passés sur le gril. Plusieurs recommandations dont l'objectif évident rentre dans le cadre de la restitution à l'homme sahélien de toute sa mémoire ont été adoptées.

En clôturant les assises, M. Mbaye DIOUF a félicité les organisateurs et participants en estimant qu'ils ont fait œuvre utile. Il s'est plu à souligner le caractère pluridisciplinaire de la rencontre qui, estime-t-il, grâce à ses résultats, permettra aux décideurs des gouvernements sahéliens de disposer d'éléments nécessaires et suffisantes propres à aider à une meilleure planification des politiques économique, sociale et démographique des Etats de la sous-région.

B. DIOUF

RECONSTITUTER LE PATRIMOINE

Les conclusions les plus pertinentes que l'on devrait tirer du colloque ne pourraient véritablement l'être que lorsqu'aura été réalisée la pleine et entière reconstitution du patrimoine archivistique de nos pays.

Le caractère primordial et crucial de cette reconstitution a été mis en évidence mercredi lorsqu'a été présentée et discutée la communication de M. Makane FALL, responsable de la Cellule d'études aux Archivistes du Sénégal intitulée: "Reconstitution du patrimoine archivistique" des pays sahariens. Un fonds archivistique complet est en effet la condition première de la maîtrise de notre passé et, par conséquent, de notre capacité à influer sur notre présent de manière à asséoir notre avenir sur des bases plus solides. Or, depuis plus d'une génération que nos pays ont accédé à l'indépendance, les services nationaux d'archives sont handicapés et, avec eux les chercheurs, par le caractère incomplet de leurs fonds. Ces lacunes, pour le moins sérieuses, dans les sources archivistiques de nos pays, trouvent leur origine dans l'héritage colonial. A l'aube de l'indépendance, trois cas de figures se sont présentés en ce qui concerne la problématique archivistique: le cas des archives de l'AOF, le cas des archives de l'AEF et, enfin celui des documents élaborés en Métropole mais concernant

directement les colonies.

Pour ce qui concerne l'AEF, et en particulier le Tchad, qui est membre du CILSS, les archives toutes les archives ont été rapatriées par la France. Le chercheur qui s'intéresse, par exemple, à l'histoire démographique de ce pays, est donc soumis à la contrainte du déplacement: il lui faut se rendre à Aix-en Provence où sont conservées les archives d'Outre-Mer.

Pour les territoires de l'AOF, en revanche et fort heureusement, les archives ont été maintenues à Dakar. Mais le chercheur qui veut travailler sur l'un des pays de l'ex-AOF gagnerait sans nul doute à compléter ses investigations par une consultation des archives d'Outre-Mer qui constituent des sources complémentaires de celles de Dakar. Troisième cas de figure: celui du gouvernement de la Métropole qui, sur place et parallèlement aux gouvernements généraux installés dans les colonies, élaborait des documents concernant directement nos pays et leurs populations. Ces documents ont été maintenus en Métropole. Ont, d'autre part, été rapatriés les fonds dits de souveraineté, c'est-à-dire les dossiers sur la vie politique et sociale des colonies. En définitive, le colonisateur ne nous a laissé que les fonds d'administration et

de gestion qui sont loin de pouvoir rendre complètement compte de notre passé.

Certes, l'UNESCO et le Conseil international des Archives ont élaboré un Guide des sources de l'histoire des nations. Certes, la France a édité un document similaire: l'Etat général des Fonds. Et puis, Saliou MBAYE vient de publier, à la demande de l'USED et des Archivistes du Sénégal dont il est le directeur, les "Sources de l'histoire démographique des pays du Sahel". Il reste cependant que les deux premiers documents n'épuisent pas, loin de là, la question et que le troisième, quoique ambitieux, ne constitue qu'une pierre dans l'édifice de la reconstitution des sources assez éparses.

Une très grande partie du travail de reconstitution de nos fonds archivistiques reste donc à faire et, comme l'écrit M. FALL dans sa communication, "les besoins de la science historique africaine exigent de faciliter l'accès à la totalité des sources". La procédure de reconstitution des spécialistes: elle est relativement simple mais elle est probablement assez coûteuse.

Il serait souhaitable, dans un premier temps, que des missions

d'archivistes se rendent sur place dans les capitales des anciennes métropoles afin de détecter tous les documents susceptibles de nous intéresser et d'établir des guides des sources. Il s'agirait ensuite et après accords préalables avec les gouvernements et les institutions des pays concernés, de procéder au microfilmage de ces documents.

C'est à ce niveau que ce pose un autre problème qui est d'ordre financier: l'ensemble de ces démarches devrait coûter assez cher. C'est pourquoi il serait souhaitable que les organismes internationaux de financement se penchent sur la question afin de voir dans quelle mesure ils pourraient apporter leur concours aux pays sahariens et africains en général.

Dans cette perspective, et comme l'a indiqué M. FALL, il serait bon que l'Institut du Sahel envisage l'envoi en Europe de missions d'évaluation des coûts des opérations de microfilmage. C'est un préalable important.

Après et après seulement, se poserait le problème non moins important de la conservation. Mais on n'en est pas encore là.

Aliou DIONGUE
USED/INSAH

b) Dépêches d'agences de presse

AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE/AGENCE PANAFRICAINE D'INFORMATION

ZCZC 010

SAHEL-DEMOGRAPHIE: COLLOQUE INTERNATIONAL

DAKAR, 6 MARS (APS-SEN/PANA) - UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS DU SAHEL SE TIENDRA A DAKAR DU 9 AU 12 MARS PROCHAIN AVEC LA PARTICIPATION D'UNE TRENTAINE DE DEMOGRAPHES, ARCHIVISTES, DOCUMENTALISTES, HISTORIENS, SOCIOLOGUES ET STATISTICIENS.

ORGANISEE PAR L'UNITE SOCIO-ECONOMIQUE ET DE DEMOGRAPHIE (USED) DE L'INSTITUT DU SAHEL (CILSS), EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES ARCHIVES DU SENEGAL, LA RENCONTRE DEVRA "REHABILITER LES SOURCES ARCHIVEES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS DU SAHEL".

LES TRAVAUX, RAPPELE-T-ON AU SECRETARIAT DU COLLOQUE, DEVRAIENT INCITER DAVANTAGE LES CHERCHEURS A CONSULTER ET A EXPLOITER LES SOURCES CONSERVEES DANS LES ARCHIVES LORSQU'ILS S'INTERESSENT A LA DEMOGRAPHIE DANS LE SAHEL.

SELON UN COMMUNIQUE DE PRESSE REMIS A L'AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE (APS), LES TRAVAUX DU COLLOQUE S'APPUIERONT SUR UNE ETUDE DE M. SALIOU MBAYE, DIRECTEUR DES ARCHIVES DU SENEGAL, INTITULEE: "SOURCES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS DU SAHEL CONSERVEES DANS LES ARCHIVES (1816-1960)" ET PARUE L'ANNEE DERNIERE DANS LA SERIE "ETUDES ET TRAVAUX DE L'USED".

L'UN DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU COLLOQUE, PRECISE LE MEME COMMUNIQUE, SERA DE PALLIER UNE INSUFFISANCE QUE M. MBAYE DECRIT EN CES TERMES: "LES DEMOGRAPHES, CONFRONTEES A L'EPINEUX PROBLEME DES SOURCES, SE TOURNENT BIEN SOUVENT VERS LES SERVICES DE LA STATISTIQUE. C'EST UN REFLEXE NATUREL, MAIS QUI NE TIENT PAS COMPTE DES SOURCES INEPUISABLES QUE RECELENT LES ARCHIVES".

(APS-SEN/PANA)

DK/AHMB/JC

NNNN10H 30 GMT 87

AGENCE DE PRESSE REUTER

ZCZC ISGO14

YY EDA

1815 : SENEGAL/DEMOGRAPHIE

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS DU SAHEL

DAKAR, 08 MARS, REUTER --- LES SOURCES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS MEMBRES DU SAHEL, C'EST LE THEME D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL QUI S'OUVRE LUNDI A DAKAR ET SE POURSUIVRA JUSQU'AU 12 MARS.

ORGANISE CONJOINTEMENT PAR L'INSTITUT DU SAHEL ET LA DIRECTION DES ARCHIVES DU SENEGAL, CE COLLOQUE AUX TRAVAUX DUQUEL PARTICIPERONT UNE TRENTAINE DE DOCUMENTALISTES, D'ARCHIVISTES, D'HISTORIENS ET DE SOCIOLOGUES, S'APPUIERA SUR UNE ETUDE PUBLIEE RECEMMENT PAR L'UNITE SOCIO-ECONOMIQUE ET DE DEMOGRAPHIE (USED) DE L'INSTITUT DU SAHEL.

CETTE ETUDE INTITULEE + SOURCES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS DU SAHEL CONSERVEES DANS LES ARCHIVES (1816-1960) + ET PARUE DANS LE NUMERO 7 DE LA SERIE + ETUDES ET TRAVAUX DE L'USED+ A ETE REALISEE PAR M. SALIOU MBAYE, DIRECTEUR DES ARCHIVES DU SENEGAL.

L'OBJECTIF DE CE COLLOQUE, SELON SES INITIATEURS, EST D'AMENER LES PARTICIPANTS AU TERME DES QUATRE JOURS DE TRAVAUX, + A REHABILITER LES SOURCES ARCHIVEES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS DU SAHEL... ET D'INCITER DAVANTAGE LES CHERCHEURS A CONSULTER ET A EXPLOITER LES SOURCES CONSERVEES DANS LES ARCHIVES LORSQU'ILS S'INTERESSENT A LA DEMOGRAPHIE DANS LE SAHEL +.

IL S'AGIT EN SOMME, SELON M. SALIOU MBAYE DE ROMPRE + LE REFLEXE NATUREL + DES DEMOGRAPHES, CONFRONTES A L'EPINEUX PROBLEME DES SOURCES, DE SE TOURNER + SOUVENT ET EXCLUSIVEMENT VERS LES SEULES SOURCES STATISTIQUES + ET DE LES INFORMER DE L'EXISTENCE + DES SOURCES INEPUISABLES QUE RECELENT LES ARCHIVES+.
== REUTER MF

AGENCE FRANCE PRESSE

GLGL
DAB0203 4 /AFP-KH24

AFRIQUE-SAHEL

AGA

COLLOQUE A DAKAR SUR L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DU SAHEL

DAKAR, 9 MAR (AFP) - UN COLLOQUE SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS DU SAHEL A ETE OUVERT LUNDI A DAKAR AVEC LA PARTICIPATION D'UNE TRENTAINE DE DEMOGRAPHES, ARCHIVISTES, DOCUMENTALISTES, HISTORIENS, SOCIOLOGUES ET STATISTICIENS.

LE COLLOQUE, QUI EST ORGANISE PAR L'INSTITUT DU SAHEL (ORGANISME DEPENDANT DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL, CILSS), A POUR BUT D'INCITER LES CHERCHEURS A CONSULTER ET A EXPLOITER LES SOURCES CONSERVEES DANS LES ARCHIVES.

LES TRAVAUX S'APPUIERONT SUR UNE ETUDE DE M. SALIOU MBAYE, DIRECTEUR DES ARCHIVES DU SENEGAL, QUI A EXPLOITE LES SOURCES DEMOGRAPHIQUES ARCHIVEES DE 1816 A 1960 DANS HUIT PAYS DU CILSS (BURKINA FASO, CAP-VERT, GAMBIE, MALI, MAURITANIE, NIGER, SENEGAL ET TCHAD). PARMICES SOURCES FIGURENT NON SEULEMENT LES DENOMBREMENTS ET RECENSEMENTS DE POPULATIONS, MAIS LES ACTES D'ETAT-CIVIL, LES LISTES ELECTORALES, LES RAPPORTS POLITIQUES, TECHNIQUES OU MEDICAUX, LES STATISTIQUES SCOLAIRES ET LES LISTES DE CONTRIBUABLES.

KD/AB
AFP 092025 UTC MAR 87

AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE

APS-15
SENEGAL/POPULATION
OUVERTURE A DAKAR D'UN COLLOQUE SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE

DAKAR, 9 MARS (APS) - M. MBAYE DIOUF, SECRETAIRE D'ETAT SENEGALAIS AUX RESSOURCES ANIMALES A PLAIDE LUNDI A DAKAR POUR LA BONNE CONSERVATION DES ARCHIVES, SOULIGNANT NOTAMMENT QUE "C'EST A CE PRIX QUE NOUS DONNERONS A L'AVENIR UN PASSE".

"TOUT DEVRA ETRE MIS EN OEUVRE POUR QUE LES DOCUMENTS EN GENERAL ET PARTICULIEREMENT CEUX QUI SONT PRODUITS PAR LES SERVICES DE LA STATISTIQUE SOIENT COLLECTES, TRAITES ET BIEN CONSERVES" A DIT NOTAMMENT M. MBAYE DIOUF, QUI OUVRAIT AINSI LE COLLOQUE SUR LES RESSOURCES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS DU SAHEL CONSERVEES DANS LES ARCHIVES.

PARLANT DE L'INTERET DES ETUDES SUR LA DEMOGRAPHIQUE, M. DIOUF A ESTIME QUE C'EST PAR CE BIAIS QUE L'ON POURRA MAITRISER LES PHENOMENES DE POPULATION QUI, A-T-IL SOULIGNE, ONT "UNE INFLUENCE IMPORTANTE SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL".

A CE PROPOS LE SECRETAIRE D'ETAT AUX RESSOURCES ANIMALES S'EST REJOUI DE LA PUBLICATION DU REPERTOIRE DEMOGRAPHIQUE DES PAYS DU SAHEL PAR M. SALIOU MBAYE, DIRECTEUR DES ARCHIVES DU SENEGAL, LEQUEL OUVRAGE DEVRA CONSTITUER LE DOCUMENT DE TRAVAIL DU COLLOQUE.

POUR SA PART, LE DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM DE L'INSTITUT DU SAHEL, M. MADI KONATE AVAIT INDIQUE AUPARAVANT QUE LES ASSISES DE DAKAR DEVRAIENT ETRE L'OCCASION DE "CONSTRUIRE UNE VISION DU PASSE DEMOGRAPHIQUE AFRICAIN BASE SUR DES SOURCES QUI TRAITENT DES POPULATIONS AFRICAINES".

ORGANISE PAR L'UNITE SOCIO-ECONOMIQUE ET DE DEMOGRAPHIE (USED) DE L'INSTITUT DU SAHEL, LE COLLOQUE QUI PREND FIN JEUDI PROCHAIN, REGROUPE EN DEHORS DES EXPERTS DES PAYS MEMBRES DU CILSS (SENEGAL, MALI, MAURITANIE, BURKINA FASO, CAP-VERT, GAMBIE, NIGER, GUINEE-BISSAU) DES RESSORTISSANTS DE LA COTE D'IVOIRE, DU TOGO ET DU CONGO.

APS-87/CTN/MMT NNNN

AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE/AGENCE PANAFRICAINE D'INFORMATION

SAHEL-POPULATION

FIN DU COLLOQUE SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE LA DEMOGRAPHIE AU SAHEL.

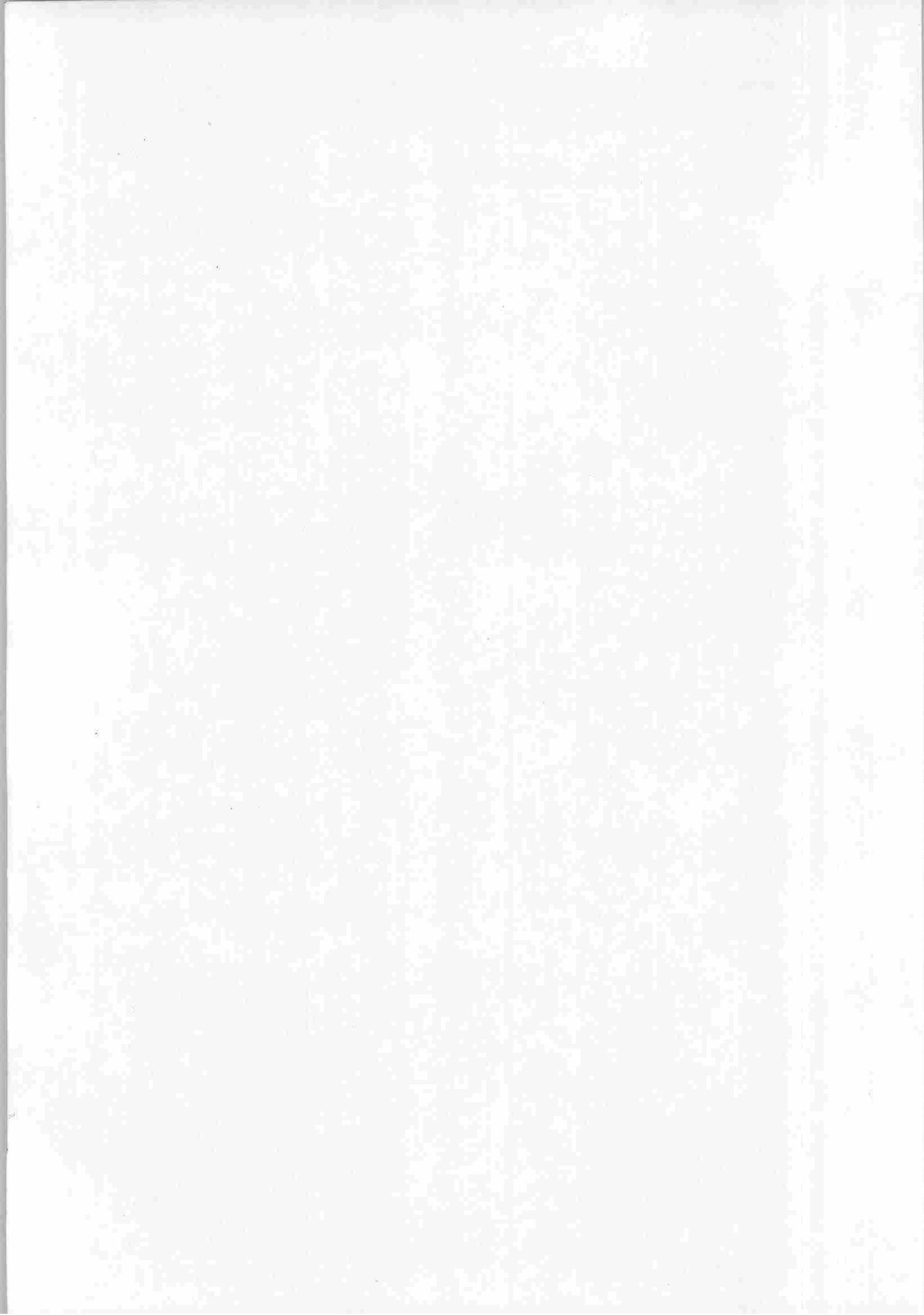
DAKAR, 13 MARS (APS-SEN/PANA) - LE COLLOQUE SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE LA DEMOGRAPHIE AU SAHEL, OUVERT LUNDI A DAKAR A PRIS FIN JEUDI SUR LA NECESSITE EXPRIMEE PAR TOUS LES PARTICIPANTS DE "METTRE SUR PIED DANS LES PAYS DU SAHEL DES GROUPES NATIONAUX PLURIDISCIPLINAIRES EN MATIERE DE DEMOGRAPHIE HISTORIQUE".

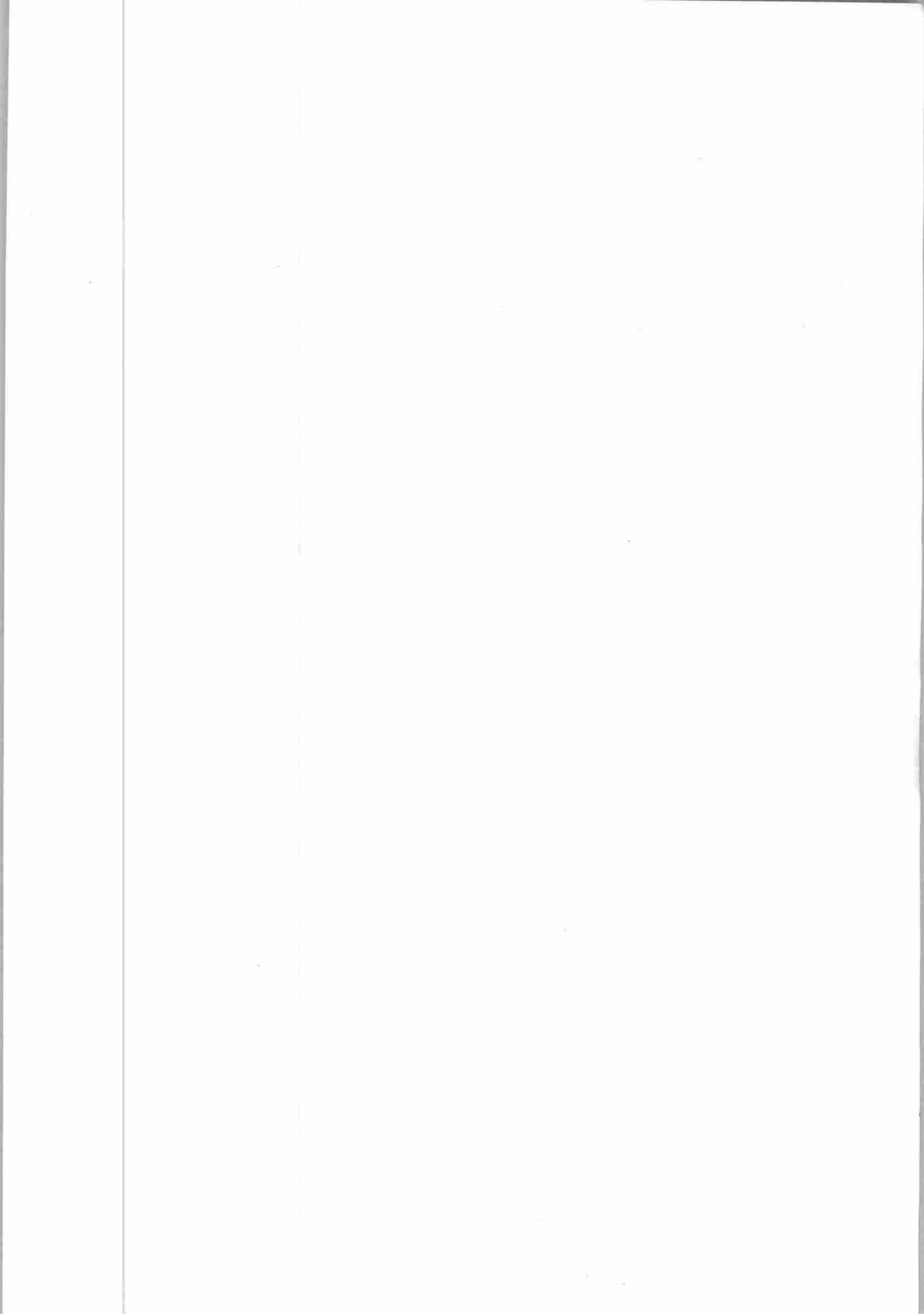
VENUS ESSENTIELLEMENT DES PAYS DU CILSS AINSI QUE DU CONGO, DU TOGO ET DE LA COTE D'IVOIRE, LES PARTICIPANTS ONT LANCE UN APPEL AUX ETATS MEMBRES DU CILSS, A L'INSTITUT DU SAHEL ET A TOUTE AUTRE ORGANISATION EN VUE DE PRETER LEUR CONCOURS AUX GROUPES NATIONAUX PLURIDISCIPLINAIRES AFIN DE LES RENDRE OPERATIONNELS.

PLAIDANT PAR AILLEURS POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION DES ARCHIVES NATIONALES, LE COLLOQUE "EXHORTE LES ETATS MEMBRES DU CILSS A ENGAGER DES ACTIONS CONCRETES POUR FACILITER L'ACCES ET ASSURER LA COPIE DES ARCHIVES NATIONALES RELATIVES A LEUR HISTOIRE CONSERVEES DANS LES DEPOTS DES ANCIENNES PUISSANCES COLONISATRICES.

S'AGISSANT DE LA PUBLICATION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES, LES PARTICIPANTS AU COLLOQUE ONT PRÉCONISÉ LA CRÉATION DE COMMISSIONS NATIONALES CHARGEES DE L'IDENTIFICATION ET DE L'EVALUATION DES SOURCES HISTORIQUES.

(APS-SEN/PANA)
CTN/AO/OND
NNNN 10H09 GMT 87





Publications du CERPOD

Dernières parutions

SERIE WORKING PAPER

n° 14 - Revue de littérature sur le thème migration et santé.
Amadou BA

n° 15 - Insertion économique des immigrants en ville dans différentes régions du monde. Bilan des travaux.
Soumaïla MARIKO

n° 16 - La place de la démographie dans l'évaluation des programmes de santé.
Claire FOURNIER

n° 17 - Projet de recherche opérationnelle en matière d'études diagnostiques. Synthèse des travaux de recherche.
Fara Guédel MBODJI et Baba TRAORE

SERIE ETUDES ET TRAVAUX

n° 11 - Dimension ethnique de la migration dans la vallée du fleuve Sénégal.
Sadio TRAORE

n° 12 - Le travail ou l'école: l'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali.
Richard MARCOUX

SERIE POP SAHEL

n° 20 - Assurer la sécurité alimentaire des populations sans détruire l'équilibre écologique.

RAPPORT DE RECHERCHE

Vol 1 n° 6 - Migration et urbanisation au Sénégal.
Alioune BA et Ibrahima SARR

RAPPORT D'ACTIVITES 1993

Pour toute information s'adresser à :

**M. le Directeur du CERPOD
B.P. 1530 BAMAKO
TEL. : (223) 22 30 43 / 22 80 86**